BnF Gallica

Nouveau Mercure galant

(1714)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Nouveau Mercure galant (1714). 1715/04.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

R. 1"

Uu

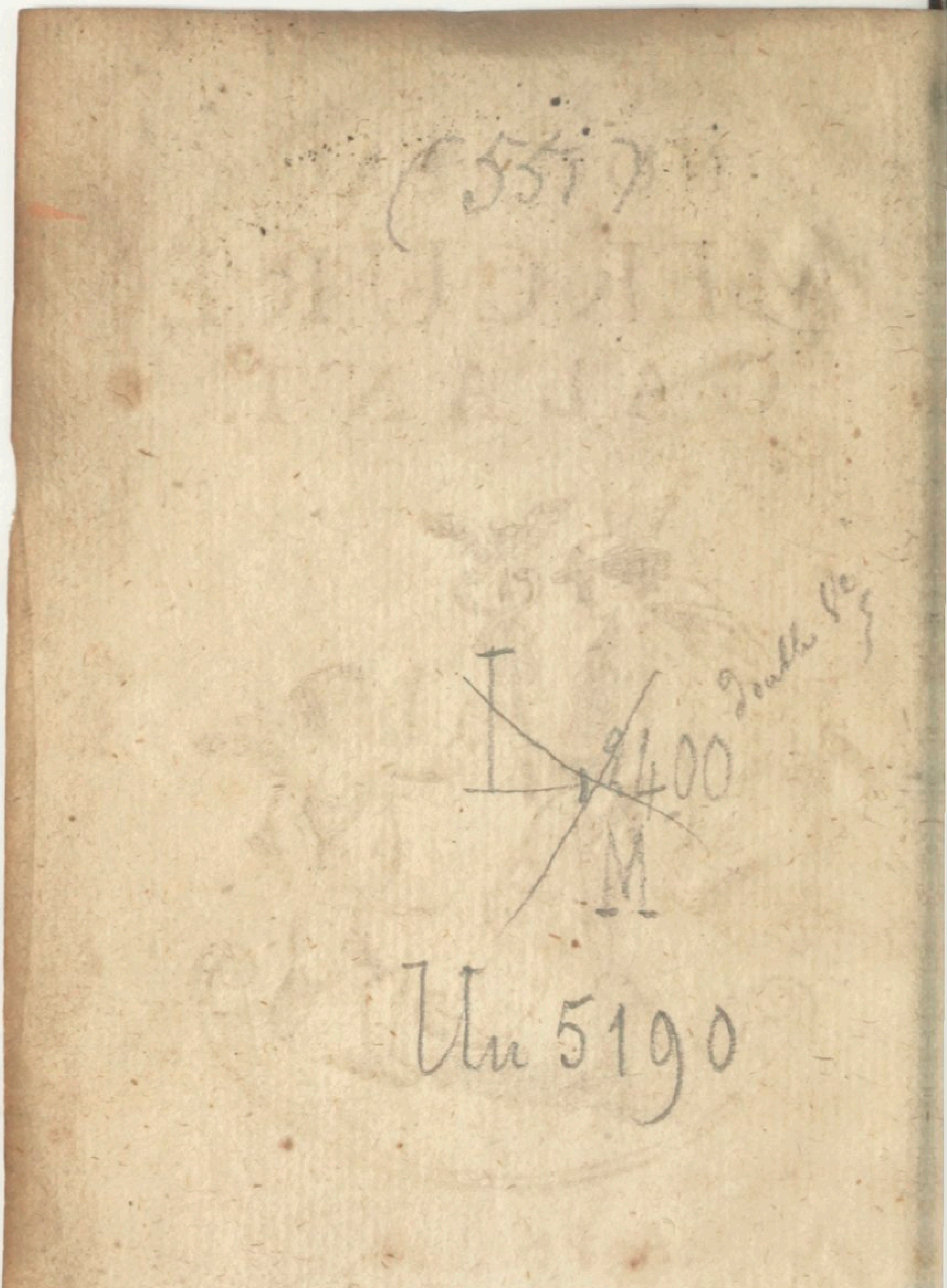

NOUVEAU
MERCURE
GALANT.

A PARIS,

M. DCCXV.

Avec Privilege du Roy.

MERCURE GALANT.

Par le Sieur Le Fevre.

Mois

d'Avril

1715.

Le prix est 30. sols relié en veau, & 25. sols, broché.

A PARIS,

Chez D. Jollet, & J. Lamesle,
au bout du Pont Saint Michel,
du côté du Marché-Neuf,
au Livre Royal.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi

MERCURE NOUVEAU.

ON ſe plaint (& l'on a apparemment ſes raiſons pour cela) de ce que je prends (illuſtre, trés-ſage, & trés-éclairé Public) la liberté de vous adreſſer la parole, ſous le titre de Meſſieurs, de Meſdames, & de Meſdemoiſelles. J'ay déja eu, douze

fois au moins, l'honneur de vous dire que je ne suivois la methode de personne, que les principes des autres n'étoient pas les miens, & que je donnois tout aux caprices, & peu de chose, ou rien, aux regles. Si cela ne suffit pas pour me justifier auprés de vous, écoutez un supplement de bonnes & de mauvaises raisons, j'en ay pour tout le monde.

En suis-je plus audacieux,
Pour suivre une route nouvelle?
Avons-nous besoin de modele
Pour nous faire un nom glorieux?

D'ailleurs ce qu'il y a en Eu-

rope de plus grand en hommes & en femmes, a adopté les termes que l'on veut me supprimer ; la Cour en a ri, & ce n'est pas peu que de la faire rire : la Ville n'a pas éré plus difficile que la Cour, jusqu'icy cela ne va pas mal ; mais un tas de Sçavants antiques, & quarre Modernes qui ne m'aiment pas, s'en sont scandalisez. Voila bien de quoy m'arrêter.

Au reste, Messieurs, & je parle avec respect à tout le monde, en vertu du droit que j'ay de le faire, permettez-moy de vous dire que vous ne

connoiſſez guere vôtre Mercure. Il eſt cependant bon que vous le connoiſſiez plûtôt que plus tard, & voicy encore une fois ſon portrait.

Je ne ſuis ni bon, ni méchant, ni flatteur, ni cinique, quand je trouve ma belle à dire du bien, je ne m'épargne pas; j'attaque cependant mon Livre & ma perſonne, comme j'attaquerois encore, ſi c'étoit à refaire, le Vert Galant, les Captifs, & tout ce qui leur reſſemble. Loin de me piquer d'être ſçavant, je traite la ſcience en Grenadier, & je croy, en

un mot, qu'il ne me manque pour valoir quelque chose, que l'usage exquis des finances, & le bon sens de nos plus sages contemporains. J'ajoute à cela que je vous donne mon Livre, comme je vous donnerois une Lettre; que je souhaite ardemment me corriger de mes deffauts, s'il est vray que je ne sois pas incorrigible, que pour ne pas meriter l'honneur de passer pour sçavant; les Langues & les Pays que je connois le mieux, sont ceux dont je parle le moins; qu'enfin l'on me verra toûjours exact à ré-

pondre à tout le monde, & prompt à piller de tous les côtez ce qui pourra ſervir à vous amuſer. Voila mes intentions, Meſſieurs, contribuez à me fournir des matieres, & vous verrez que je vous meneray peut être plus loin qu'aucun des deffunts Mercures ne vous a menez. Au reſte, paſſez moy bien des choſes, il y va de vôtre interêt de me ménager, & du mien de vous plaire; mais ſi vous êtes trop difficiles, tant pis pour vous.

Diſpenſez moy de la peine de vous aller deterrer de belles

expreſſions, pour corriger en quelque façon la franchiſe de mon compliment. Ce ſeroit peine & tems perdu. C'eſt par les pieces bonnes & originales que je vais vous donner dans le Mercure de ce mois, que je prétends me dédommager de ces petites libertez, à commencer par l'hiſtoire du mois même dans lequel je dois vous faire part des belles choſes que je vous promets.

Avril en Latin *Aprilis*, formé d'*aperire*, ouvrir, parce que dans ce mois la terre ſemble s'entre-ouvrir pour faire éclor-

re de ſon ſein tous les biens que l'hyver y avoit renfermé. Quelques étymologiſtes prétendent qu'il a été nommé *Aprilis* quaſi *Aphrilis*, du mot Grec *Aphros*, écume, par la raiſon que ce mois étant conſacré à Venus, il a pû recevoir ce nom par les Poëtes qui ont feints que cette Déeſſe étoit née de l'écume de la Mer ; ils fondent cette étymologie ſur differens paſſages des Anciens, entre autre ſur celuy d'Horace qui invite *Phyllis* à venir celebrer les Ides 15. de ce mois, jour qui diviſe également le

mois d'Avril consacré à Venus.

.....Idus tibi sunt agendæ
Qui dies mensem Veneris marinæ
Fundit Aprilem.

Ovide est du même sentiment, il l'exprime ainsi :

Quo non livor adit ? tunc qui
tibi mensis honorem
Eripuisse velint invideantque
Venus.

Ces autoritez suffisent pour les Modernes, je crains même d'en avoir trop dit.

Je ne puis cependant me dispenser de rapporter quelques traits historiques par rapport aux Fêtes qui se cele-

broient pendant ce tems.

Les Argiens solemnisoient la Feste qu'ils appelloient *Hybristique*, dans laquelle, en memoire de la deffense que les femmes de la Ville d'Argos avoient entreprises contre Cleomenes, Roy de Sparte, les femmes s'habilloient en hommes, & avoient la liberté d'insulter impunément leurs maris.

Le 25. de ce mois on faisoit à Athenes la Feste des *Olyntheries*, en memoire d'Aglaure, fille de Cecrops, qui fut, si l'on en croit Ovide, changée par Mercure en pier-

re, pour avoir empêché qu'il n'eût accés auprés de ſa ſœur Herſé.

Le jour des Nones 5. du mois arrivoit la Feſte de Cybelle mere des Dieux, appellée Feſte *Megaleſienne* ou *Idéenne*. On y repreſentoit des jeux de differentes ſortes. Les Preſtres de cette Déeſſe y danſoient au ſon des tymbales, & y faiſoient leur collecte d'aumône. Ces jeux furent les premiers & les plus anciens qui furent repreſentez à Rome.

Le 17. des Calendes de May, 15. d'Avril, étoit la Feſte des

Fordicides, ainſi nommées *à Fordis bubus*, parce que l'on y immoloit des Vaches pleines pour obtenir la fertilité de l'année.

Le 14. des Calendes, 18. du mois, ſuccedoient les *Equiries* au grand Cirque, & le brûlement des Renards, en memoire de ce qu'un Renard pris par un Païſan qui luy avoit attaché à la queuë de la paille allumée, avoit brûlé les bleds de toute une Campagne du Latium.

Le 9. des Calendes, 23. du mois, on celebroit les *Vinales*,

en l'honneur de Jupiter, auquel on offroit du vin, & ce même jour les Courtisanes celebroient la Feste de Venus Ericine.

Le 7. des Calendes, 25. du mois, se faisoient les *Rubigales*, pour empêcher la Roüille ou Nielle qui perd les grains.

Le 4. des Calendes, 8. du mois, se faisoit la Feste des *Florales*, qui duroit six jours, en l'honneur de la Déesse Flora; on les appelloit aussi *Laurentales*, du nom de *Laurentia* celebre Courtisane.

Voila presque tout ce qui

se pratiquoit au vieux tems dans le mois d'Avril. Voyons, s'il vous plaît, ce qui s'y fait à present. On y fait une querelle à la Lune ; les uns veulent qu'elle soit Lune de Mars, & les autres la deffendent contre cette usurpation avec les armes du raisonnement qu'ils employent, selon moy, avec beaucoup de justesse, d'esprit, & d'érudition, à l'usage que vous allez lire. Cette piece est de M. l'Abbé Pothonnier, Aumônier du Roy, de qui je ne dirois rien de trop flatteur, quand je le mettrois au dessus des

des éloges que je pourrois luy donner.

DISSERTATION sur la Lune qui doit regler la Pasques.

Dans l'opinion où l'on eſt que Paſques doit toûjours ſe rencontrer dans la Lune de Mars, on eſt ſurpris de voir cette feſte tomber cette année dans une Lune qui commence le trois d'Avril. La difficulté qu'il y a d'accorder ſes prejugez avec le temps de la celebration de la Paſques de cet-

te année 1715. a fait craindre à plusieurs d'avoir esté jusques icy dans l'erreur ; c'est ce qui leur a donné occasion de s'éclaircir sur ces deux points. 1°. Si Pasques doit toûjours se celebrer le Dimanche qui suit le 14. de la Lune de Mars ? 2°. Quel nom on doit donner à la Lune qui a commencé le six de Mars ? la decision de ces deux questions dépend de quelques remarques qu'il est bon de faire pour l'intelligence du sujet. Ainsi avant de rien resoudre sur cette matiere voyons quel est le cours du

Soleil & de la Lune, quel eſt la diverſité de leur mouvement, quelles ſont les regles que l'on ſuit pour les faire revenir au même point & rentrer dans le même ordre. Cette connoiſſance eſt neceſſaire. Sans la Science de l'Aſtronomie on ne ſçauroit fixer le jour de Pâques; le Concile de Nicée en eſtoit ſi perſuadé qu'il vouloit qu'on conſultât pour le jour de la celebration de la Pâques les Evêques d'Alexandrie qui eſtoient beaucoup plus habiles dans l'Aſtronomie que tous les autres Evêques du monde.

L'année est Solaire ou Lunaire.

L'année Solaire est de 365. jours 5. heures & 49. minutes.

L'année Lunaire est de 354. jours 8. heures & 44. minutes ; ainsi d'onze jours ou environ plus courte que la Solaire.

De cette difference d'années vient la difference des mois dont les uns sont Lunaires & les autres Solaires.

Le mois Solaire est de 30. jours, 10. heures & 29. minutes ; mais pour n'estre point embarrassé dans le calcul que

l'on feroit des heures & des minutes, on les a inegalement partagez sur tous les mois de l'année, de maniere que les uns sont de 30. & les autres de 31. jours; on a donné que 28. jours au mois de Février, pour y faire plus aisément l'intercalation du jour que forment en 4. ans à 44. minutes prés les 5. heures 49. minutes qui sont l'excedant des 365. jours. Ces 44. minutes qui estoient de trop en quatre ans furent cause du desordre qu'il y eut dans le Calendrier du temps de Gregoire XIII. on en fit la

reforme, & pour éviter un semblable dérangement il fut resolu de retrancher en 400. ans trois bissextes, de façon que de 4. siecles en 4. siecles il n'y auroit des premieres années de chaque siecle, que la premiere de chaque quatriéme siecle qui seroit bissextile.

Le mois Lunaire est de 29. jours 12 heures & 44. minutes ; & afin de ne point donner pareillement dans la même confusion, on les a fixez les uns à 30. & les autres à 29. les premiers se nomment pleins & les autres caves.

Comme les mois Lunaires ſont plus courts que les Solaires, & qu'il arrive tres ſouvent que deux Lunes commencent ou ſont dans leur plein, ou finiſſent dans un même mois, il auroit eſté plus à propos de ſe ſervir de nombres pour diſtinguer les Lunes, & de dire par exemple la premiere Lune, la ſeconde Lune, la troiſiéme Lune, que de leur donner le nom des mois Solaires. Cet expedient auroit levé tous les doutes; car pour dire le vray, on a de la peine à s'accoûtumer à denommer

une Lune du nom d'un mois qu'elle n'éclaire quelquefois qu'un ſeul jour.

Mais puiſque le langage ordinaire veut que l'on diſtingue les Lunes les unes des autres en les qualifiant des mêmes noms que les mois Solaires, & que l'on diſe la Lune de Mars, comme on dit le mois de Mars; il s'agit d'examiner de quel mois la Lune doit emprunter ſon nom, ſi c'eſt de celuy où elle commence, ou bien de celuy où elle eſt dans ſon plein, ou enfin de celuy où elle finit. Les Lunes ne marchant point

point d'un pas égal à celuy des mois Solaires, il se rencontre presque toûjours qu'elles ont leur commencement dans un mois, & qu'elles se terminent dans un autre.

On auroit pû donner aux Lunes le nom des mois où elles commencent, d'habiles Astronomes sont de cet avis; il auroit même mieux valu leur donner le nom des mois où elles sont dans leur plein; cela auroit été beaucoup plus naturel, puisque les Lunes regnent plus de jours dans ce mois que dans tout autre; mais

l'uſage qui eſt le maître des noms comme des Langues, veut qu'on les dénomme des mois où elles ſe terminent ; c'eſt ainſi qu'en uſent la plûpart des compuliſtes ſelon cet ancien vers :

In quo completur menſi Lunatio detur.

Les douze mois Lunaires pris enſemble étant donc plus courts d'onze jours ou environ que les 12. mois Solaires auſſi pris enſemble, il s'enſuit qu'en trois ans il s'en faut trois fois onze jours ou trente-trois jours que les mois Lunaires n'é-

galent les Solaires ; ainſi il y aura trente-ſept mois Lunaires en trois ans , au lieu que l'on ne comptera que trente-ſix mois Solaires ; il ſe trouvera donc en trois années un mois ſurnumeraire que les Grecs nomment *emboliſmique* , c'eſt-à-dire , intercalaire.

Mais comme il y a trois jours au delà du mois ſurnumeraire , il nous faut chercher un point dans le cours de pluſieurs années où nous trouvions au juſte une quantité de mois ſurnumeraires , ſans qu'il y ait aucun jour de moins ou

de plus. Ce point se trouve tous les dix neuf ans. Dans le cours de dix neuf années on a au juste sept mois ou sept Lunes surnumeraires. Ce point ou ce cycle se nomme nombre d'or. Methon sçavant Astronome de la Ville d'Athenes en est l'Auteur. Il fut approuvé par les Atheniens & écrit en lettres d'or. Aussi est-il d'une grande utilité pour les équations, puisque dans la revolution de ces dix neuf années le Soleil & la Lune reviennent presque au même point, & se retrouvent à peu prés

dans les mêmes disposition. Ce cycle nous est encore plus précieux par l'usage qu'en fit autrefois l'Eglise pour fixer le jour de la celebration de la Pâques. S. Ambroise attribuë l'établissement de cet usage à une Assemblée qui se tint, lors du Concile de Nicée; S. Jerôme & le venerable Bede en font honneur à Eusebe de Cesarée.

Ce mois où cette Lune surnumeraire doit trouver quelque place dans le cours de la troisiéme année; autrement il arriveroit que les Lunes parcoureroient toutes les saisons,

de ſorte que la Lune de Mars ſe rencontreroit en Automne, celle d'Octobre dans le Printemps, celle du ſolſtice d'Eté dans le ſolſtice d'Hyver, & ainſi des autres. C'eſt à cet inconvenient que s'expoſent les Turcs & les Arabes qui comptent leurs années par les Lunes, & qui negligent de faire aucune intercalation.

Il eſt preſentement queſtion de ſçavoir de quel mois de la troiſiéme année les deux Lunes doivent prendre le nom. Pour trouver ce mois, il n'y a qu'à ſe rappeller le principe

que nous avons établi, ou plûtôt que l'uſage a autoriſé, qui eſt que la Lune prend le nom du mois où elle ſe termine ; s'il ſe rencontre donc un mois où 2. Lunes ſe terminent, je dis que ce mois eſt bis-lunaire, c'eſt à-dire, qu'il donne ſon nom à deux Lunes, ſçavoir à la ſurnumeraire & à celle qui la ſuit ; & par conſequent c'eſt dans ce mois qu'il faut placer la Lune *emboliſmique*.

Or dans la troiſiéme, ſixiéme, neuviéme, onziéme, quatorziéme, dix ſeptiéme, & dix-neuviéme année du nom-

bre d'or, il ſe trouve en chacune de ces années un mois où deux Lunes ſe terminent. Le calcul en eſt facile, il ne faut que repaſſer ſur les années precedentes.

L'année 1710. étoit la premiere du nombre d'or. Le premier du mois Solaire de Janvier étoit auſſi le premier de la Lune de Janvier; mais l'année Lunaire étant plus courte d'onze jours, il fallut en 1711. retrograder d'onze jours pour trouver le premier de la Lune de Janvier, en ſorte que le premier de la Lune de Janvier

combât, non le premier du mois de Janvier comme l'année de devant, mais le 20. de Decembre 1710. onze jours plus tard. Par la même retrogradation en 1711. le premier de la Lune de Janvier se rencontra le 9. de Decembre 1711. & toûjours par la même retrogradation ce prèmier de la Lune de Janvier eût été le 29. de Novembre sans l'intercalation qui se fit du mois surnumeraire dans le mois d'Août 1712. troisiéme du nombre d'or. Dans ce mois se trouva la fin de deux Lunes, sçavoir

le 2. d'Août la fin de la Lune d'Août surnumeraire, & le 31. d'Août la fin de la Lune d'Août ordinaire ; il en est de même de cette année 1715. qui est la sixiéme du nombre d'or où se doit intercaler la Lune surnumeraire, il s'y trouvera un mois où deux Lunes se termineront, sçavoir le mois de Juillet. La Lune de Juillet surnumeraire finira le premier de Juillet, & la Lune de Juillet ordinaire se terminera le 30. du même mois de Juillet qui donne ainsi son nom à deux Lunes, à la surnumeraire & à

l'ordinaire. On peut dire la même choſe des neuviéme, onziéme, quatorziéme, dix-ſeptiéme, & dix-neuviéme du nombre d'or ; il eſt aiſé d'en faire le calcul. Il eſt donc évident que dans le cours de dix-neuf années nous avons ſept mois où deux Lunes ſe terminent, & par conſequent ſept endroits pour placer les ſept Lunes ſurnumeraires qui ſe trouvent dans ce Cycle de dix-neuf années.

En ſuivant cette methode pour intercaler la Lune ſurnumeraire, nous n'avons pas une

ſeule Lune qui ne ſoit au moins quelques jours dans le mois dont elle porte le nom ; au lieu que ceux qui mettent la Lune ſurnumeraire dans la troiſiéme année immediatement aprés celle de Février, & qui prennent pour premiere Lune ou pour Lune de Mars celle dont le plein tombe à l'équinoxe, ou aprés l'équinoxe, donnent ſouvent à cette Lune le nom d'un mois dont elle n'éclaire pas un ſeul jour ; c'eſt ce que nous éprouvons en cette année 1715. car ſi l'on donne le nom du mois de

Mars à la Lune dont le 14. eſt à l'équinoxe ou aprés l'équinoxe, il eſt certain que cette Lune aura le nom d'un mois dans lequel elle ne tombera pas un ſeul jour, puiſqu'elle commence le trois d'Avril.

Ces principes reconnus pour inconteſtables, & dont la connoiſſance étoit neceſſaire pour reſoudre les deux queſtions propoſées ; je dis pour répondre à la premiere que la Lune de Mars ne doit point ſervir de regle pour fixer la Pâques.

Si cette Lune regloit la Pâ-

ques, il arriveroit souvent qu'on celebreroit cette Feste avant l'équinoxe du Printemps. Or la Pâques ne doit jamais se celebrer avant l'équinoxe du Printemps ; donc la Lune de Mars n'est nullement la regle de la Pâques.

La preuve de ma premiere proposition est facile ; pour l'avoir, il n'y a qu'à remonter jusques aux années precedentes En 1711 le 14. de la Lune de Mars étoit le 5. de Mars ; en 1712. le 14. de la même Lune étoit le 21. de Février. Or le Dimanche qui suit im-

mediatement le 5. de Mars & le 21. de Février est avant l'équinoxe que l'Eglise a fixé au 21. de Mars pour rendre la celebration de la Pâques constante, uniforme & invariable à perpetuité, autant que l'irregularité des Cycles & l'inégalité du mouvement apparent des Astres le pouvoient permettre. Donc si la Lune de Mars étoit la regle de la Pâques, on verroit souvent cette Fête avant l'équinoxe. Mais cette Feste ne doit point se celebrer avant l'équinoxe du Printemps ; en voicy les preuves.

1°. Le mois de Nisan ou la Lune de Nisan (c'est la même chose, car les Hebreux, les Egyptiens, les Arabes & les Grecs se servoient de mois lunaires, & ils n'avoient qu'un même terme pour exprimer & la Lune & le mois ; *man*, *manach*, μήν, ou μῆνη, d'où les Latins ont fait *mensis*) étoit le premier mois de l'année Ecclesiastique des Juifs, & le temps auquel ils faisoient leur Pâques, & c'est sur ce mois que les Conciles & les Peres ont reglé celle des Chrétiens ; or le mois de Nisan étoit le mois dont le premier

mier jour commençoit avec l'équinoxe, ou ſuivoit de prés l'équinoxe. Donc la Pâques des Chrétiens qui eſt déterminée par celle des Juifs, & qui ne differe de la leur qu'en ce que les uns la font preciſément le 14. du mois de Niſan, & les autres le Dimanche qui le ſuit ne doit jamais ſe celebrer avant l'équinoxe du Printemps.

Dés le ſecond ſiecle il y eût de grandes conteſtations au ſujet du jour de Pâques entre les Aſiatiques & les Occidentaux, les Grecs & les Latins;

chaque party s'appuyoit sur la tradition de son Eglise. Pour arrêter ces disputes, & rétablir la paix, il fut resolu dans la suite de faire plusieurs Cycles qui regleroient la Pâques: dans plusieurs Conciles on y decida cette fameuse question, & même au rapport d'Eusebe dont le témoignage, comme fauteur de l'Arianisme, n'est pas d'un grand poids en cette matiere; on n'assembla le Concile de Nicée que pour terminer l'affaire de la celebration de la Pâques. Or tous les Cycles qui furent faits à cette occasion

fixent la Pâques aprés l'équinoxe. On peut consulter le Cycle de S. Hippolyte mis par le Cardinal Marcel dans la Bibliotheque du Vatican & donné par Scaliger, Grutterus, le Pere Gilles Bucher, & M. Bianchini, celuy de S. Denis d'Alexandrie, de Theophile d'Alexandrie, de Victorius d'Aquilée, & enfin celuy de Denis le Petit mis au jour par le Pere Gilles Bucher, & approuvé dans plusieurs Conciles de France & d'Angleterre tenus contre les Irlandois & Ecossois, dont l'usage estoit

different des autres Eglises pour le jour de la celebration de la Pâques. Donc suivant la décision du Concile de Nicée, l'autorité des Cycles que nous avons rapportez & la pratique des Eglises de France & d'Angleterre, on doit faire Pâques dans la Lune dont le 14. se rencontre ou le jour de l'équinoxe ou aprés l'équinoxe du Printemps.

Les Cycles de Theophile d'Alexandrie, & de Victorius d'Aquilée n'étants point d'accord au sujet du jour de Pâques, causerent quelque divi-

sion dans l'Egliſe vers le cinquiéme & ſixiéme ſiecle. Le Pape S. Leon & les Latins rejettoient celuy de Theophile pour s'arracher entierement à celuy de Victorius ; au contraire les Grecs s'en tenoient à celuy de Theophile, & deſapprouvoient celuy de Victorius. Or il n'y avoit de difference entre ces deux Cycles qu'en ce que celuy de Theophile pour ne point faire Pâques le même jour que les Juifs plaçoit cette Feſte le Dimanche qui ſuivoit le 14. de la Lune, & celuy de Victorius la

marquoit le Dimanche qui ſe trouvoit & le 14. de la Lune & le jour de l'équinoxe ; ce qui étoit cauſe que les uns celebroient la Pâques huit jours plûtôt que les autres. Le Cycle de Denis le Petit dans le ſixiéme ſiecle mit fin à toutes ces diſputes ; les Grecs & les Latins le ſuivirent ; & afin qu'il n'y eût plus de variation ni de diviſion pour la celebration de la Pâques, on convint alors d'annoncer tous les ans à la Feſte des Rois le jour de cette Feſte. Ainſi la Lune Paſcale eſt celle dont le 14. eſt à l'équino-

xe ou aprés l'équinoxe, & le jour de la Pâques eſt le Dimanche aprés le 14. de cette Lune. Ceux qui veulent être inſtruits à fond ſur cette matiere, doivent lire l'excellent Livre du ſçavant Pere Petau *de Doctrina Temporum*, les Traitez du Pere Lamy, du Pere Bonjour, & de M. Bianchini.

Dés que c'eſt l'équinoxe du Printemps qui regle la Lune Paſcale, c'eſt à-dire, celle où doit ſe celebrer la Pâques, il eſt aiſé de connoiſtre en quel mois & en quel quantiéme du mois on doit faire Pâques.

La Lune Pascale ne peut commencer qu'entre le 8. de Mars & le 5. d'Avril inclusivement, le 14. de la Lune Pascale ne peut estre plutost que le 12. de Mars ny plus tard que le 18. d'Avril, d'où il s'ensuit qu'on ne peut jamais celebrer la Pâques avant le 22. de Mars ny plus tard que le 25. d'Avril. Ce sont là les deux points fixes entre lesquels roule la celebration de la Pâques.

Si tost que nous avons un point fixe qui regle la Pâques, nous devons peu nous mettre

en

en peine du nom de la Lune Paſcale. Que ce ſoit la Lune de Mars, d'Avril, de May, que nous importe. Toutes ces queſtions ne ſont que des diſputes de nom.

S'il eſt vray cependant que c'eſt le mois Solaire où ſe termine la Lune qui donne à la Lune ſa dénomination, & ſi l'intercalation ſe fait du mois ſurnumeraire de la maniere dont nous l'avons marqué cy-deſſus, je diray pour répondre à la ſeconde queſtion que la Lune qui a commencé le 6. de Mars eſt la Lune d'Avril,

puiſqu'elle finit le 3. d'Avril ; ainſi la Paſques ſe celebrera cette année aprés le 14. de la Lune de May, & on intercalera le mois furnumeraire dans celuy de Juillet ; donc c'eſt un faux prejugé de croire que c'eſt la Lune de Mars qui regle la Paſques.

Je ne doute pas qu'on ne ſoit ſurpris d'entendre dire que Paſques eſt dans la Lune de May. Quelque étrange que paroiſſe ce langage, il faut parler ainſi ſi l'on veut ſuivre nôtre ſyſtême qui n'eſt tel que pour ſe conformer au vulgaire

& s'accommoder à l'uſage où l'on eſt de donner aux Lunes le nom des mois où elles ſont; ſi l'oreille pouvoit ſe faire à entendre appeller Lune de Mars celle dont aucun point ne tombe en Mars, nous pourrions dire que la Lune de Mars eſt toûjours celle dont le 14. ſe rencontre dans l'équinoxe; alors nous ne ſerions point contraires à l'opinion où l'on eſt que Paſques eſt toûjours dans la Lune de Mars. Selon ce dernier ſentiment la Lune qui a commencé le 6. de Mars ſeroit la Lune ſurnume-

raire qui se mettroit tous les trois ans immediatement aprés le mois de Février, ensorte que cette troisiéme année seroit de 384. jours. C'estoit à peu prés ainsi que les Grecs faisoient l'intercalation de leur mois embolismique. Tous les 4. ans à chaque Olympiade, dont l'époque est si fameuse, ils inseroient leur Lune embolismique, de maniere que leur 4^c. année estoit de 398. jours.

De tout ceci on doit conclure qu'il n'y a que trois choses dont le concours soit abso-

lument neceſſaire pour déter-
miner la celebration de la Paſ-
ques. 1°. L'équinoxe du Prin-
temps qui eſt fixé au 21. de
Mars. 2°. La Lune qui eſt
celle dont le 14. tombe au 21.
de Mars ou aprés le 21. de
Mars. 3°. Le jour, qui eſt le
Dimanche qui ſuit le 14. de
cette Lune; de façon que ſi ce
14. ſe rencontroit le Diman-
che, on remettroit la Paſques
au Dimanche ſuivant. Ainſi
, lorſqu'on connoît ces trois
points, on ne ſçauroit ſe trom-
per pour le jour de la celebra-
tion de la Paſques.

Je croy que rien ne peut amener plus avantageuſement, & ſans autre liaiſon, la ſuite de ce grand Procés qui fait aujourd'huy tant de bruit dans la Republique des Lettres, que la copie de la Lettre qu'on va lire, je ne doute pas qu'elle ne me vienne de la part d'un ſage & zelé partiſan des Anciens. Voicy ſes termes.

On ſe plaignoit, Monſieur, l'autre jour dans une maiſon, de ce que dans la diſpute d'Homere vous n'aviez point pris le parti de la neutralité; on diſoit que l'intereſt du Mercure étoit d'appel-

ler à soi tous les combatans, de recevoir toutes leurs pieces. J'ay soutenu que vous ne demandiez pas mieux, la preuve que j'en donnay fut de promettre sur vôtre parole, que le paralelle paroistroit dans le Mercure prochain ; on vous fournira dans la suite vingt-quatre pieces en voilà pour 2. ans.

Je réponds, Monsieur, à cette obligeante promesse, que vous ne sçauriez me faire plus de plaisir que de me tenir parole, & que je recevray toutes les pieces qu'on m'enverra de part & d'autre sur cette sçavante querelle, en

homme qui ne s'intereſſe de bonne foy aux ſuites qu'elle peut avoir, qu'à proportion du mouvement qu'elle doit donner à mes Livres, dont j'eſpere qu'elle me fera multiplier les exemplaires. Voicy à bon compte, le paralelle que vous m'avez envoyé.

Les Modernes y répondront; mais vous eſtes trop ſage & trop piqué pour oublier les vingt quatre pieces que vous me promettez.

COMPARAISON des Discours de Monsieur de la Motte & de Madame Dacier, sur les Ouvrages d'Homere.

1. Madame Dacier a l'avantage de l'érudition. Elle cite grand nombre d'Auteurs de differens siecles qui ont admiré Homere. M. de la Motte se donne l'avantage de la raison ; il prétend qu'elle seule doit decider une chose où il s'agit d'esprit & de goust.

2. Madame Dacier ne veut

pas qu'on examine aprés que tant de grands hommes ont decidé en faveur d'Homere, & s'il s'agissoit de Religion, elle auroit sur M. de la Motte l'avantage que les Catholiques ont sur les Novateurs. M. de la Motte croit qu'il est contre le bon sens d'admirer sur la foy d'autruy des choses qu'on ne trouve pas admirables

3. Madame Dacier en écrivant avec beaucoup de vivacité contre M. de la Motte a perdu une partie des avantages que luy donnoit sur son adversaire la connoissance qu'elle a

de la langue Grecque. M. de la Motte par sa moderation a repris sur Madame Dacier les avantages qu'il perdoit faute de sçavoir le Grec.

4. Le discours de Madame Dacier est plus simple & plus naturel. Celuy de M. de la Motte est plus étudié & mieux travaillé ; l'un est chargé de citations, l'autre est rempli de reflexions.

5. Madame Dacier semble n'avoir deffendu Homere que parce qu'elle sçait le Grec. M. de la Motte semble n'attaquer Homere que parce qu'il

ne ſçait pas la langue que ce Poëte parloit.

6. Le grand nombre de ceux qui ne ſçavent pas le Grec ſe declare pour Madame Dacier. Il n'y a qu'un petit nombre de perſonnes, dont pluſieurs ne ſçavent pas le Grec, qui prennent le parti de M. de la Motte.

7. Il eſt également ſurprenant qu'une Dame prenne le parti d'Homere & qu'un Academicien entreprenne de l'attaquer.

8. Madame Dacier gagne moins en deffendant Homere

que M. de la Motte ne perd en l'attaquant, l'aigreur qui paroist répanduë dans le discours de Madame Dacier fait craindre qu'elle n'ait pas bien soûtenu une bonne cause; la politesse du discours de M. de la Motte fait souhaiter qu'il eût soûtenu une meilleure cause que celle qu'il a deffenduë.

9. Madame Dacier s'est élevée au dessus de son sexe, & en deffendant Homere elle a plus fait qu'on ne doit attendre d'une Dame qui n'est point obligée d'avoir une si grande connoissance des belles Lettres, ny

de ſçavoir le Grec. M. de la Motte en attaquant Homere a fait tort à la réputation qu'il a d'eſtre un des grands hommes de Lettres du Royaume.

10. Homere n'eſt point admirable en tout, & Madame Dacier auroit mieux fait de l'abandonner en quelques endroits qu'elle prétend juſtifier. Homere n'eſt pas ſi mépriſable que M. de la Motte ſemble l'inſinuër, & il l'auroit attaqué avec plus d'avantage s'il l'avoit plus eſtimé.

11. La Critique que M. de la Motte a faite du Poëme

d'Homere, n'empêchera pas qu'on ne le lise & qu'on ne l'estime. La réponse de Madame Dacier au discours de M. de la Motte en donne une idée fort desavantageuse, mais aprés l'avoir lû, quoy qu'on ne l'approuve pas en tout, on ne laisse pas d'y trouver de fort belles choses. Il ne faut donc ny juger de l'Iliade d'Homere par ce qu'en dit M. de la Motte, ny du discours de M. de la Motte par ce qu'en dit Madame Dacier.

12. M. de la Motte a aussi bien fait le caractere d'Home-

re, que s'il l'avoit lû en Grec.

13. Madame Dacier a donc bien traduit ce Poëme, puiſque c'eſt dans ſa traduction que M. de la Motte a ſçu remarquer ce qui fait ſon veritable caractere.

14. M. de la Motte engage adroitement ſes Lecteurs à blâmer Homere. Madame Dacier par des exemples de la Sainte Ecriture qu'elle cite, canoniſe tout ce qu'a dit Homere. M. de la Motte agit avec plus d'art, & Madame Dacier avec plus d'autorité. La prévention eſt égale des deux côtez;

tez ; l'un s'aveugle sur les defauts d'Homere, & l'autre sur ses beautez.

15. M. de la Motte ne donne point assez à la langue Grecque qu'il n'entend point pour relever la langue Françoise qu'il parle si bien. Madame Dacier donne un peu trop d'avantage à la langue Grecque qu'elle entend, sur la langue Françoise qu'elle parle si bien.

16. La langue Grecque a plus de force & plus d'abondance que la langue Françoise. C'est la langue d'une Nation polie qui avoit du gouſt pour tout,

pour les Arts, pour les Sciences, pour les plaisirs.

17. La langue Latine a quelque chose de mâle & de ferme ; c'est la langue d'un peuple destiné à commander à toute la terre.

18. La langue Françoise est aussi douce, aussi nombreuse, aussi harmonieuse, & même plus naturelle que la Grecque, elle est plus reguliere que la Latine, elle n'en a ny le faste ny la sechereſſe. C'est la langue d'une Nation qui sçait faire goûter ses manieres par les autres peuples, & ils vou-

droient tous parler François, s'ils avoient le choix d'une langue.

19. Le Public ne perd rien au démêlé de Madame Dacier avec M. de la Motte. D'un côté il apprend à ne point rejetter des sentimens universellement receus pendant plusieurs siecles par des personnes d'un grand merite; & de l'autre à ne point recevoir sans examen les préjugez les plus anciens & les plus autorisez.

20. On voit encore par ce démêlé où conduisent les préjugez, quand on s'y laisse aller.

Madame Dacier par exemple excuſe certains endroits d'Homere par des choſes ſemblables qui ſe trouvent dans l'Ecriture, comme ſi l'Ecriture qui les rapporte les donnoit pour des choſes qui puiſſent faire un bel effet dans un Poëme. M. de la Motte parle de la langue Françoiſe par comparaiſon à la langue Grecque qu'il n'entend pas, comme ſi l'on pouvoit comparer deux choſes dont il y en a une qu'on ne connoiſt pas. Il eſt choqué de certaines métafores & de certaines comparaiſons pro-

pres à la langue Grecque, comme si elles avoient fait naître dans l'esprit des Grecs les mêmes idées qu'elles font naître dans le nôtre.

21. Aprés tout M. de la Motte par sa moderation meritoit que Madame Dacier le traitât plus doucement, & Madame Dacier par ses expressions trop fortes semble avoir donné droit à M. de la Motte de luy dire des choses desobligeantes, s'il pouvoit estre permis de manquer de respect aux Dames, quelques choses qu'elles fassent.

On voit par ce paralelle qu'on peut, ſans ignorer le Grec, eſtimer M. de la Motte autant qu'il le merite, & n'eſtre pas du ſentiment de Madame Dacier quoy qu'on ſçache le Grec.

L'Abbé de ***.

Vous ne trouverez pas mauvais, Monſieur, qu'en obſervant regulierement les articles de neutralité auſquels je m'engage, je rende public, ainſi que voſtre paralelle, l'extrait d'une Lettre que je viens de recevoir ſur le même ſujet.

EXTRAIT

De la Lettre d'une Dame d'érudition *antique*, à un Academicien François *moderne* touchant l'Iliade d'Homere comparée avec celle de M. de la M.

dans laquelle

On demontre ſans aigreur & avec politeſſe la ſuperiorité invincible des Anciens ſur les Modernes.

dans laquelle

On trouve par tout le parfait modele du bon ſens & du

bon goût en fait d'exquise Litterature.

où

L'on puise la fine & legere ironie, la solide & judicieuse Critique si interessante dans les ouvrages *polemiques*, produits par le sincere desir d'instruire la jeunesse & de la preserver du poison contagieux des *Modernes*.

avec

D'Utiles remarques en faveur de l'antiquité la plus reculée, la plus obscure, la plus inconnuë & même la plus inutile.

Je

Je vous avertis M. par avance que je ne vous diray point d'injures, les injures ne ſont point des raiſons, il faut qu'une cauſe ſoit bien miſerable quand on eſt obligé de ſe ſervir de ſi foibles armes ; j'uſeray ſeulement des libertez que vous n'avez pas craint d'employer contre le *Divin Homere*.

La douleur de voir ce Poëte ſi indignement traité me force d'en prendre la deffenſe ; car le moyen de voir dans un ſi pitoyable état ce qu'on aime & ce qu'on revere, & de ne

pas courir à ſon ſecours.

Je me contenteray de démontrer que voſtre imitation eſt vicieuſe, que vôtre Poëſie eſt plate, que vous avez jetté un comique riſible dans les endroits ſerieux & retranché les beautez admirées de tous les ſiecles. Je me propoſe pour cet effet d'examiner vôtre *petite Iliade* precieuſe & corrigée & j'en comparerai les pretenduës beautez avec celles d'Homere ſimples, naïves & dignes du ſiecle de ce grand homme.

En effet, n'eſt-il pas ſur-

prenant que vous ayez eû assez peu de discernement pour choisir le modele que vous méprisez ; il faut être assurément dépourvû de toute lumiere pour avoir conçu un si bizarre dessein. Aussi quel en a esté le succés, vôtre Poësie a-t-elle pû s'élever jusqu'au *mediocre*, ne la voyons nous pas dans la bassesse de vos idées, & comment ne la deshonoreriez vous pas, vous qui n'avez que le Caffé pour Cabinet & pour Parnasse ? vôtre confiance outrée sur le jugement de la posterité, est digne

de l'aveugle temerité dont le succés devoit infailliblement vous punir : La source du grand & du beau étant méprisée, où aller en puiser ; avec de l'esprit, du genie même, & de l'invention, vous estes perdu faute de goût naturel & simple, où ce qui est le même, faute de pouvoir goûter ce divin Poëte : vous ne traduisez, ny ne corrigez nulle Poësie, nulle harmonie ; avec les balances d'Aristophane on ne trouveroit dans aucun de vos livres 3. ou 4. vers qui fussent de poids.

Toute la terre est con-

venuë qu'Homere n'ennuyoit point, vous plus délicat & plus ſevere, le jugez tres ennuyeux; d'où vient cependant qu'aprés vôtre heureuſe correction, on revient à Homere qui n'en paroiſt que plus admirable; c'eſt que les raiſons des Romans les plus frivoles vous déterminent toûjours, que vos adouciſſemens affadiſſent le cœur de vôtre Lecteur, que vous rendez les narrations longues en les abregeant, vos deſcriptions plates & baſſes en voulant les relever, & vos comparaiſons froides & peu

intereſſantes, en voulant les corriger, fruit de vôtre pitoyable prévention. Se peut-il que n'ayant aucune idée du Poëme Epique, vous vous mêliez d'en decider; vôtre hardieſſe n'eſt pas d'un homme ſage, vous prétendez que l'on peut plaire en s'écartant des regles enſeignées par Ariſtote. Quelle impertinence! Apprenez que comme on ne peut aujourd'huy courir les Mers ſans Bouſſole, il eſt également impoſſible de plaire ſans les regles d'Homere: je ne ſuis donc plus ſi étonnée que vous vous

jettiez aveuglement dans une infinité d'abſurditez, il ſuffit pour cela que vous ſoyez oppoſé à la Doctrine contraire, à celle du Prince des Philoſophes, du P. le Boſſu & de M. Dacier. En verité vous tenez bien voſtre parole, vous ne vous rendez qu'aux déciſions qui vous éclairent, par malheur vous n'êtes pas en état de les appercevoir ? Bon Dieu quel homme vous eſtes ! Plûtoſt que de ſoutenir de ſi étranges paradoxes, humiliez vous & reconnoiſſez vos fautes, le temps des pardons n'eſt pas

encore passé, par compassion pour vos égaremens soyez du moins idolâtre d'Homere si vous ne pouvez l'estre de la raison : rendez luy le culte qui luy est dû, sinon, le Divin Poëte, tout vieux qu'il est, vous enterrera vous & vos semblables. Mais pour vous convaincre que c'est la raison seule qui m'engage à vous parler si charitablement, j'en appelle à vostre Ouvrage même. Plutarque me fait ressouvenir à propos que pour sentir avec plaisir une bonne Musique, il faut auparavant en entendre une

mauvaise, je vais en faire l'essay sur le premier livre de vostre Iliade. Ma traduction quoyqu'en Prose en sera le contraste, je me serviray aussi par opposition de deux traductions en Vers, l'une fort ancienne mais fidele, & l'autre de feu M. l'Abbé Regnier de l'Academie Françoise.

Les Anciens toûjours sententieux & bien pensants, soutenoient qu'il étoit aussi impossible d'arracher des mains d'Hercule sa massuë & d'enlever à Jupiter son foudre, que de ravir à Homere un

Vers entier pour s'en ſervir.

Vous avez crû ſans doute la choſe ſi peu faiſable que dans *l'Iliade Moderne*, on ne trouve pas un ſeul vers dont vous n'ayez alteré la force des mots & du ſens, en vain y cherche-t-on quelque portion, quelque fragment de ce Prince des Poëtes, à peine y apperçoit-on ſon ombre. Il me paroiſt que ſi vous aviez pû eſtre fidele en quelque endroit de ce Poëme, au moins vous l'auriez dû eſtre dans l'expoſition & l'invocation, non ſeulement on n'y reconnoiſt point

Homere, mais ce que vous luy prêtez.

Est en misere un champ si fertile,
Que de courroux vous échauffez
ma bile.

Il n'y a qu'à vous entendre pour en estre convaincu.

Muse, raconte moy la colere d'Achile,
Pour les Grecs, pour luy-même en malheurs si fertile,
Et qui le retenant dans un cruel repos,
Fit, aux champs Phrygiens, perir tant de Heros,

Pourquoy avoir omis la circonstance si importante & si

neceſſaire des chiens & des vautours, & n'avoir pas imité le Poëte Salel.

Et leurs beaux corps privez de ſepulture,
Furent aux chiens & aux oyſeaux pâture.

Ces deux vers ne preſentent-ils pas un image charmante, c'eſt bien une autre harmonie dans le Grec, ils ont un fumet Poëtique qui ſurprend & ſaiſit tout à coup l'odorat.

* *Chryſes pour dérober ſa fille à l'eſclavage,*
Chargé de dons, aborde au Phry-

* *M. de la Motte, Iliad. p. 1.*

gien rivage ;
Il croit déja la voir renduë à ſes
tranſports ,
Et compte ſur ſes pleurs plus que
ſur ſes tréſors.

Que voulez-vous dire par ce dernier vers, on ne vous comprend pas ; Homere n'a garde de rapporter une choſe de ſi mauvais ſens. A quoy ſervent en effet les pleurs pour fléchir un homme auſſi fier qu'Agamemnon. Vous aviez un aſſez bon modele dans M. l'Abbé Regnier qui traduiſit avec tant de ſuccés le premier Livre de l'Iliade pour rendre

la cauſe des Grecs victorieuſe contre les attaques de M. Perrault ; écoutez-le pour en eſtre convaincu.

. . . . . *Pour ſa fille captive,*
Chryſes étoit venu dans leur Camp ſur la rive,
Et pour la racheter il avoit apporté
Des preſens infinis d'une rare beauté.
Là tenant en ſes mains, du clair fils de Latone
Le brillant Sceptre d'or & la riche Couronne,
Rendez moy Chryſeïde ; & prenant pour rançon

Mes presents, reverez le puissant Apollon.

Remarquez-vous bien qu'il ne fait pas larmoïer mal-à-propos le Grand Prêtre d'Apollon.

Pourquoy ses vers sont-ils cependant si nombreux; c'est qu'il n'ignoroit pas comme vous, les graces de la Poësie Grecque, qu'il fait passer si heureusement dans la Françoise. Essayons presentement des vostres.

* *Tous les cœurs sont émûs pour ce malheureux Pere,*

* *M. de la Motte, p. 2.*

Tous reverent en luy son sacré caractere.
Du retour de sa fille, ils approuvent le prix;
Atride à leurs respects sent croistre ses mépris,
Et seul bravant l'Arrest que tout son Camp prononce
Son inflexible orgueïl luy dicte sa réponse.

Voila un verbiage bien opposé à la noble simplicité d'Homere. J'aime bien mieux les vers de M. l'Abbé Regnier, on diroit qu'il les auroit fait sur ma prose.

L'avis de tous les Grecs fut tel qu'il

qu'il devoit estre,
Que du grand Apollon on res-
pectât le Prestre,
Qu'on receut les presents. Mais
Atride irrité,
Renvoya le Vieillard avec in-
dignité.

L'ancienne Traduction me paroît encore plus naïvement versifiée, vous en allez juger à vôtre desavantage.

Son Oraison fut receuë, de sorte
Que tous les Grecs dirent commu-
nément,
Qu'on le devoit traiter reverem-
ment,
La fille rendre & les dons ac-

cepter.
Agamemnon ſeul voulut con-
teſter,
Le cœur duquel brûloit de l'ar-
dente flamme
Du feu d'amour, pour la gentile
Dame.
Et non content d'oüir telle Re-
queſte,
Dit à Chryſes croulant ſa fiere
teſte:
Plus ne t'avienne, ô Vieillard
ennuyeux,
Que je te trouve attendant en ces
lieux,
Où revenant: car il n'y aura
ſceptre,

Sceptre Apollin, qui me garde de mettre
La main ſur toy. Ne penſe plus r'avoir
Ta Chryſeïs, car je la veux avoir
Faiſant mon lit, & filant ma laine.

Ne jugeroit-on pas que cette vieille Poëſie a eſté faite ſur ma traduction, ou plûtôt ma traduction ſur cette vieille Poëſie. Je n'en rapporteray qu'une partie.

Il renvoya durement Chryſes & accompagna ſon refus de menaces. Vieillard, luy dit-il, que je ne te trouve pas deſormais dans

mon Camp, & qu'il ne t'arrive jamais d'y revenir, si tu ne veux que le Sceptre & les bandelettes du Dieu dont tu es le Ministre ne te soient inutiles; je ne te rendray point ta fille avant qu'elle ait veilli en mon Palais à Argos, loin de sa Patrie, travaillant en laine, & y ayant soin de mon lit. Que l'on compare presentement ces deux morceaux, on y trouvera peu de difference. Comme *Salel ne perd jamais de veuë le Grec, il tiendra lieu de ma traduction dans la suite de cette Lettre.*

Tout ce que Calchas dit à Achille, & ce qu'Achille luy

répond, ce qu'Agamemnon outré de colere dit Calchas & ce qu'Achille luy réplique, n'eſt-il pas entierement défiguré dans voſtre Poëme. En voilà la preuve.

* *A ce diſcours d'Achille un Au-*
gure ſe leve
C'eſt Calchas d'Apollon cet in-
faillible Eleve
Qui comme le preſent, voit d'un
regard certain,
Tout l'avenir écrit au Livre du
Deſtin.

Pourquoy ne donner à Calchas que la connoiſſance du

* *M. de la Motte, p. 5.*

preſent & de l'avenir, Homere y ajoûte celle du paſſé & elle meritoit de n'être pas oubliée; auſſi l'ancien traducteur qui étoit un grand Grec, n'eſt pas tombé dans cette faute groſſiere.

Ces mots finis, Achille droit s'en va
Choiſir ſon ſiege, & Calchas ſe leva:
Calchas à qui Phœbus, dés ſon enfance
Avoit donné ſçavoir à ſuffiſance.
Tant qu'il avoit en parfait ſouvenir
Le temps paſſé, preſent, &

avenir.

J'eſtime encore plus ces vers gaulois en faveur de leur ſimplicité, que tout l'eſprit des voſtres, du moins ils approchent de l'Original ; car je ne ſçay comme vous vous y prenez, vous avez un art admirable pour rendre froids & plats les diſcours les plus forts, les plus nobles & les plus heroïques ; on ne retrouve plus dans la querelle d'Agamemnon & d'Achille ces injures nombreuſes & harmonieuſes qui flattent ſi agreablement les oreilles & l'eſprit.

* *Quoy donc, ſorti des Dieux,*
uſurpe-tu leurs droits,
Et penſe-tu, comme eux, donner
icy des Loix?
Répond le fier Atride au violent
Achille:
Tu te pares icy d'une audace inu-
tile;
Et de quel droit viens-tu, par
tes libres avis
Hors d'intereſt pour toy, diſpoſer
de mon prix?
Je le rends, c'eſt aux Grecs que je
le ſacrifie,
Mais qu'un nouveau partage
auſſi les juſtifie;

* *M. de la Motte, p. 7.*

Ou j'iray ne ſuivant que mon dépit pour loy,
Dépoüiller de leurs prix Ajax, Uliſſe, ou toy.

Voila aſſeurement de cet eſprit qu'Homere n'a jamais connu; il eſt fort éloigné de cette maniere de penſer, il n'eſt pas ſi delié. C'eſt une choſe étonnante que plus vous vous éloignez de vôtre original, plus vous le devenez vous-même; M. l'Abbé Regnier eſt encore plus ſupportable. J'oppoſe ſa traduction à voſtre imitation.

Le Roy luy répondit : Achille

BIBLIOTHEQUE NATIONALE

MERCURE
aux Dieux ſemblable

Quelque fier que tu ſois, & quelque redoutable,
Ne crois pas me réduire à ſuivre tes conſeils
Ni l'emporter ſur moy par des diſcours pareils :
Ici publiquement ton libre avis decide,
Que je reſte ſans prix & rende Chryſeïde ;
Que le tien te demeure ; & moy je ſuis d'avis,
Soit qu'on me donne ou non pour elle un autre prix,
D'aller prendre à mon choix & ſelon mon caprice

Ton prix, le prix d'Ajax, ou
bien le prix d'Ulisse.

C'est trop s'appesantir sur cet endroit, & c'est faire trop d'honneur à vostre Poësie, que de vouloir en découvrir tous les deffauts. La réponse d'Achille à Agamemnon ne vaut pas mieux; c'est vous qui parlez, ne vous y trompez pas.

* *Achille l'œil en feu répond à ce discours:*

Eh quoy, de ton orgueïl rien n'arreste le cours?
Indigne Chef des Grecs, ta superbe insolence

* *M. de la Motte, p. 8.*

Devroit tous les ſouſtraire à ton
obéïſſance.
C'eſt trop ſur les Troyens réünir
leur effort
Et braver ſous tes Loix les ha-
zards & la mort ;
Qui m'anime moi même à la chut
de Troye ?
Jamais les biens d'Achille ont-il
eſté leur proye ?

Le reſte du diſcours eſt
peu prés ſur le même ton ; l
plume me tombe des mains e
les écrivant, j'ay beſoin d
m'étayer ſur le bon homm
Salel qui me plaît roûjours
ſon ordinaire, *eſt alter Ho-*
merus.

Quand Achille eût tres-bien entendu
Agamemnon, fut par lui répondu,
Le regardant en fureur de travers :
O impudent, ô deceveur pervers,
Qui eſt le Grec, qui prompt ſe montrera
De t'obéïr, & qui s'accoutrera
Pour batailler, ſoutenant ton parti ?
Certainement je ne ſuis pas ſorti
De mon Païs pour venir outrager
Les forts Troïens, ni pour d'eux me venger :
Car onc ils n'ont par tumulte de guerre

Prins le bétail, ne les fruits d
ma terre ;
Il y a trop entre deux, de mon
taignes,
Trop large mer, trop deserts &
campaignes :
Tant seulement moi, & toute m
suite
Sommes venus ici sous ta conduit
Passans la mer, non point pou
nostre affaire,
Mais pour venger Menelaüs to
frere.
Et maintenant sans adviser l
bien
Que l'on te fait (ô visage de
chien)

Lorsque devrois me rendre quelques graces,
De me priver de mon bien me menaces.

O bon vieux tems qu'êtes vous devenu ! on n'y entendoit pas tant de fineſſe, on n'étoit pas ſi delicat au choix & au triage des mots & des choſes. Comme on penſoit on s'exprimoit ; bien opposé au noſtre, qui par trop de moleſſe & de rafinement, ne ſoufre pas qu'à la face des Gens, on les appelle, *viſage de chien*, comme ſi Homere n'étoit pas en droit de nous relever d'un

ſcrupule auſſi mal fondé.

* *Fuis, dit Agamemnon, ne*
crois pas, fier Achille,
Que je perde à regret ton ſecours
inutile.
Aſſez d'autres ſans toy, marche-
ront ſur mes pas:
Et ton abſence icy ne s'appercevra
pas.
Je n'y perds qu'un Guerrier
prompt à me contredire,
Qui ſeul de tous les Grecs, trouble
ici mon Empire.

Et pour ne point perdre de tems mal-à propos, vous terminez ces reproches par ces

* *M. de la Motte, p. 9.*

deux vers.

Je veux que tout le Camp soit
instruit avec toy,
Que les Dieux seuls ici sont au-
dessus de moy.

Jamais l'Auteur de la Pucelle a-t il hazardé des vers plus froids & plus durs. Je me doute cependant que vous avez l'imagination assez blessée pour voir que vos Chants sont plus melodieux que les siens : quelle illusion ! Voila comme on se pipe soy même faute d'avoir de bons yeux.

* *Dans le cœur du Heros s'éleve*

* *M. de la Motte, p.* 10.

un nouveau trouble,
Il brûloit d'un courroux que ce
discours redouble.
Dans un silence affreux il de-
meure un instant;
Il consulte, il balance, & son
esprit flotant
Ne sçait s'il doit se vaincre, ou
se vanger d'Atride,
L'esprit balance en vain, le cœur
plus prompt decide,
Il est prest à frapper, quand Mi-
nerve, des Cieux
Vient arrester le fer qui déja brille
aux yeux.
Le seul Achille voit & connoît
la Déesse.

On jureroit que vous auriez fait ferment de gâter toutes les plus belles reflexions de ce divin Poëte ; aucune ne vous peut échapper J'appelle à vôtre secours Salel, ne vous imaginez pas que le paralelle vous deshonore ; Homere luy estoit tres familier. Les vers suivans en répondent.

Aigre douleur se vint lors remparer
Auprés du cœur d'Achille qui batoit
Dans sa poitrine, & tres-fort debatoit
S'il devoit lors, de sa grand

Cymeterre,
Jetter tout mort Agamemnon par terre :
Et départir toute celle assemblée
Ou appaiſer ſa penſée troublée.
Mais la fureur ſi fort le domina,
Maulgré raiſon, qu'adonc il dégaîna.

La réponſe d'Achille à Minerve eſt pitoyablement tronquée dans les vers ſuivants.

* *J'obeïs, dit Achille, à ta loy ſouveraine,*
Mon reſpect pour les Dieux, eſt plus fort que ma haine.

J'ay dit au commencement

* *M. de la Motte, p. 11.*

de cette Lettre qu'à peine dé-
tacheroit on de tout voſtre
Poëme, trois ou quatre vers
qui fuſſent de poids ; j'ay ba-
lancé ces deux cy avec équité,
ils m'ont paru encore de la
fauſſe monnoye. Car qui ne
croira que vous reſpectez plus
les Dieux que vous ne les haïſ-
ſez. Ce ſens à la verité ne ſe
preſente pas d'abord ; mais on
l'y découvre quand on le cher-
che malignement.

M. l'Abbé Regnier eſt dans
le vray, lorſqu'il dit.

Quelque juſte couroux dont je ſois
tranſporté,

J'obeïs, dit Achille & fais ta volonté,
Déeſſe, car des Dieux les faveurs ſe répandent
Sur ceux qui font toujours ce que les Dieux commandent.

Je viens à preſent au diſcours où Achille déclame tant d'injures à Agamemnon, vous n'avez pas eû la charité d'en ſauver une dans toute ſa pureté, je veux croire pour voſtre honneur que vous ne les avez pas ſenties, elles m'ont cependant toûjours paruës bien dignes de ces temps heroïques : à mon oreille & à celles de

tous les Grecs, elles forment un concert qui m'enleve à moy même : ce ſont en verité de tres-aimables brutalitez preferables à toute l'hypocriſie de nos diſcours.

* *Quel orgueïl effrené poſſede Agamemnon !*
Quel excés, quelle yvreſſe a troublé ta raiſon ?
Lâche, ton ſeul aſpect doit détromper la Grece :
Et tes yeux de ton cœur décelent la foibleſſe.
Jamais dans les combats avec nous emporté

* *M. de la Motte, p.* 11.

As-tu du moindre effort couvert
ta laſcheté !
Par tout dans tes frayeurs tu vois
la mort preſente ,
Les perils ſont pour nous ; le ſeul
butin te tente ,
Ton bras du ſang Troyen crain-
droit de ſe ſoüiller ,
Et tu n'es chef des Grecs que pour
les dépoüiller.
Peuple digne du joug où ton
orgüeil le livre
Digne de t'obéir , puiſqu'il te
laiſſe vivre !
A ces vils combatans ; c'eſt trop
m'aſſocier ,
D'avec toy , d'avec eux , je veux
me

me délier.

M. l'Abbé Regnier ſera l'Athlette que je vous mettray en tête ; il eſt vray qu'il donne un coup de lime douce ſur les brutalitez d'Achille à Agamemnon ; mais ſa Poëſie en recompenſe eſt plus douce que miel.

* *Quelle yvreſſe nouvelle, Atride*
laſche & vain
T'a fait tourner la tête & rendu
ſi hautain ?
En nul temps, en nul lieu, tu
n'eus jamais l'audace
Chef des Grecs, d'endoſſer pour

* *M. l'Abbé Regnier, p. 65.*

les Grecs la cuiraſſe
Tu croirois voir la mort ; & tu
crois qu'il vaut mieux
Etaler dans le Camp ton orgueïl
à leurs yeux ?
Qu'il vaut mieux de quiconque à
tes deſirs s'oppoſe
Ravir le prix, ô toy, qui ravis
toute choſe,
Qui devores le peuple, & qui
donne des Loix
A des Eſclaves vils & non pas
à des Rois :
Car ſi tu commandois à des Gens
de courage,
Pour la derniere fois tu ferois un
outrage.

Je jure par ce Sceptre & j'en fais
un ſerment,
Que tu verras ſuivi d'un prompt
évenement,
Ce Sceptre que l'acier d'une lame
tranchante
Autrefois ſepara du reſte de la
plante,
Et que portent les Rois en ſigne
du pouvoir
Que pour le bien public le Ciel
leur fait avoir.
De même que privé de feüilles &
d'écorce
De pouvoir reverdir il a perdu
la force;
De même lorſqu'un jour d'A-

chille ſeparé
Tu verras par les Grecs Achille
deſiré :
Qu'Hector les preſſera, que ſon
fer redoutable
Les fera trebucher étendus ſur le
ſable,
Alors, Atride, alors, en les voyant
perir,
Tu voudras, mais en vain, les
pouvoir ſecourir.
Cependant ſur toy-même exer-
çant ta colere,
Tu ſeras penetré d'une douleur
amere,
Et tu regreteras en cette extrê-
mité,

Le plus vaillant des Grecs indigement traite.

Je n'exposeray icy que l'endroit de ma traduction sur la comparaison du Sceptre.

Roy qui te nourris du sang de ton Peuple, parce que tu commandes à des lâches, car si tu commandois à des hommes, fils d'Atrée, tu nous aurois outragé aujourd'huy pour la derniere fois; mais j'ay une chose à te dire & je la confirmeray par serment. Je te jure donc par ce Sceptre qui depuis qu'il a esté separé du tronc de l'arbre qui l'a produit sur les montagnes, ne pouße plus de feüilles ni de ra-

meaux & ne reverdit plus ; depuis que le fer l'a dépoüillé de ſes feüilles & de ſon écorce ; je te jure, dis-je, par ce Sceptre que portent preſentement dans les mains les Grecs à qui Jupiter a confié les Loix & la Juſtice, & c'eſt le plus grand ſerment que je puiſſe faire, qu'un jour viendra que les Grecs auront grand beſoin, &c. En achevant ces paroles, il jetta à terre ſon Sceptre & s'aſſit.

Je ne ceſſe d'admirer vôtre ſuffiſance à vous ériger en Reformateur des Anciens. Vous avez ſi peu compris la beauté, la grandeur & la fierté qu'il y

a dans cette image, que vous l'avez defigurée en disant froidement :

Mais craignez tous qu'ainsi que ce Sceptre sterile
Sur sa tige autrefois fut un rameau fertile,
Qui separé du tronc qui pouvoit le nourrir,
A perdu sous le fer l'espoir de refleurir :
Craignez, craignez, ainsi que separez d'Achille,
Vous n'opposiez à Troye une haine inutile,
Et que du fer d'Hector vous ne sentiez les coups,

Foibles rameaux d'un tronc qui vous ſoûtenoit tous.

Hugues Salel s'eſt diſtingué dans tout le diſcours, il s'eſt attaché ſcrupuleuſement aux injures, je vous avoüeray mon foible, elles ont des charmes pour moy, infinis, je ſuis tres-convaincüe que ſi du regne de François I. il s'étoit élevé quelque Zoïle qui eût voulu dégrader Homere comme vous avez eû deſſein de le faire, il m'en auroit peu laiſſé à vous dire.

O grand Ivrogne en maintien reſſemblant

Un

Un chien mâtin : mais de cœur
plus tremblant
Que n'eſt un Cerf étant mis aux
abois :
Laſche, coüard, méchant, entre
les Rois :
Qui onc n'oſas t'accoutrer de tes
armes
Hanter aſſauts, eſcarmouches,
allarmes:
Encore moins à dreſſer quelque
embuche :
Craignant toûjours qu'on y meure
ou trebuche,
Cruel Tyran qui le peuple dé-
vores
Et prend plaiſir quand quelqu'un

deshonores,
Grand oppreſſeur & rongeur de petits,
Contrariants à tes faux appetits,
Si j'euſſe crû n'agueres mon courage,
Tu n'euſſes fait jamais à nul dommage,
Car tout ſoudain ſans nul eſpoir de grace,
Je t'euſſe mort étendu ſur la place,
Or à preſent écoute le ſerment
Que je ferai, &c.
Ces mots finis, il jetta par grand ire
Son Sceptre en terre, & aprés ſe retire

Puis va s'asseoir : & de l'autre costé,
Agamemnon de courroux transporté,
Continua la fâcheuse querelle,
Voulant avoir Briseis la tres-belle;
Sur quoy Nestor le doux & beau Parleur, &c.

Vous me demanderez peut-être pourquoy Achille ose-t-il jetter par terre ce Sceptre, marque de sa dignité, & respectable aux Rois mêmes qui le portent, ce dépit, direz-vous est l'action d'un enfant en colere. Ne devriez-vous pas sentir

que c'eſt une ſuite de l'image qu'il a voulu faire, pour donner à entendre qu'Agamemnon & tous les Grecs étant ſéparez d'Achille, comme une branche de ſon tronc, ne pourroient plus rien & ne ſeroient bons qu'à eſtre jettez.

Je paſſe rapidement ſur le diſcours de Neſtor à ces deux Princes, les paroles, dit l'incomparable Homere, qui découloient de ſa bouche étoient plus douces que miel. Celles au contraire que vous luy prêtez, ſont plus ameres que fiel, vous avez jugé à pro-

pos de taire cette comparaiſon faute d'avoir ſçû que la douceur du miel eſt une douceur fortifiante, car le miel (comme Hyppocrate même l'aſſeure) eſt plus fort que le vin; mais plûtôt que de ſuivre Salel qui n'a cû garde d'omettre une telle particularité, vous modifiez toutes choſes à voſtre fantaiſie.

Sur quoy Neſtor le doulx & beau parleur
Qui des hauts Cieux avoit receu tel heur
Que plus que miel, doulce étoit la harangue

Qui decouloit de ſa diſerte langue.

En effet, Neſtor tout vieux qu'il eſt, a une nobleſſe d'expreſſion & une vivacité qui acheve d'éteindre entierement le peu de feu qu'il y a dans vôtre Poëſie. Tout Lecteur en peut juger par la proſe ſuivante.

* *Dans quels tranſports, dit-il,*
faut-il que je vous voye ?
Quel deſeſpoir pour nous ! quel
triomphe pour Troye !
Si ce bruit ſe répand, voſtre de-
ſunion
Va contre vos exploits raſſeurer

* *M. de la Motte, p. 13.*

Ilion.

Laissez à la raison calmer la violence,
Et respectez en moy l'âge & l'experience.
Craindrez-vous d'imiter en suivant mes conseils
Ceux qui doivent servir d'exemple à vos pareils.
Piritoüs, Driante, Exadie, & Cenée,
Le divin Polipheme, & l'heritier d'Egée,
Jamais leur bras vangeur s'armat-il vainement?
Quel monstre dans leurs jours naquit impunement?

Loin de Pile, à leur voix, je cherchay les allarmes,
Je vins à leurs travaux associer mes armes.
Cent fois j'ay vû prés d'eux le peril sans effroy,
Une part de leur gloire a rejailly sur moy.
Ils ont de mes conseils éprouvé l'assistance
Et depuis, un long âge a meury ma prudence, &c.

Il n'y a rien encore de plus malheureux que les vers que vous mettez dans la bouche d'Agamemnon; ils sortent platement de la vôtre, semblable

à ces masques qui rendent desagreablement ces eaux jaillissantes, qui peu auparavant s'étoient élancées vers le Ciel.

La raison, dit Atride, a parlé
par ta bouche:
Mais dois-je me soumettre à cet
esprit farouche,
Qui toûjours dans ses vœux, inflexible, effrené,
Veut usurper le rang que les Grecs
m'ont donné?
Fils des Dieux, prétend-il à leur
independance?
Croit-il l'outrage même un droit
de sa naissance.

M. l'Abbé Regnier est, si

j'oſe le dire, comparable au jet d'eau de S. Clou; voyez comme il s'éleve.

Tu ne propoſes rien, ô Vieillard venerable,
Répond Agamemnon, qui ne ſoit équitable:
Mais en toute rencontre il veut donner la Loy,
L'emporter de hauteur & commander en Roy,
Et je ne prétends pas qu'il ſoit ici le maiſtre,
Puiſque c'eſt à moy ſeul qu'il appartient de l'eſtre;
Les Dieux, dont la faveur la rendu ſi vaillant

Luy donnent-ils le droit d'outrager en parlant ?

J'admire sur tout vôtre rare talent à affadir tout ce que vous touchez, vous presentez opiniatrement à vos Lecteurs des mets denuez de ce sel attique qui doit être l'assaisonnement de la bonne Poësie ; aussi a-t-on bien de la peine à vous goûter tant vous êtes fade. Talthibius & Eurybate les deux Herauts d'Agamemnon qui vont enlever Brizeis à Achille, ne font ils pas une fort belle contenance dans vos vers; ils y font pitié, & Achille

ceſſe de l'eſtre, toutes les fois que vous voulez le reformer.

* *Pour cet ordre à regret ſes Miniſtres s'appreſtent,*
Ils vont, trouvent Achille, interdits ils s'arreſtent,
La crainte les ſaiſit à l'aſpect du Heros.
Luy qui les voit troublez les raſſeure en ces mots.
Venez, dit-il, ſans crainte, enlevez voſtre proye:
Ma haine ſe termine au Roy qui vous envoye:
Cher Patrocle remets Briſeïde en leurs bras,

* *M. de la Motte, p. 16.*

Va, mon cœur en gemit, mais ne
l'écoute pas.
Quels maux suivront de prés cette
injustice extrême
J'en atteste les Dieux, Agamem-
non luy-même.
Maintenant par l'orguëil aveu-
glé, furieux,
Un avenir vengeur doit dessiller
ses yeux,
Et les Grecs fugitifs ou morts en
mon absence,
Feront voir de quel bras dépendoit
leur deffense.
Achille dit; Patrocle obéït à sa
Loy,
Les Herauts vont livrer Briseïde

à leur Roy;
Elle marche avec eux, desolée,
interdite,
Craint les fers qu'elle cherche,
& plaint ceux qu'elle quitte.

Vous estes choqué, dites-vous, des larmes qu'Achille répand en voyant partir Briseïs, tant pis pour vous, il y a longtems que je sçay que vous estes bien éloigné de reconnoistre la veritable nature, car j'oseray avancer qu'il n'y a pas de gens qui pleurent si facilement que les grands Heros & les petits enfans; & cela est si vray, que tous les plus grands

hommes ont pleuré ; mais d'où vient, reprendrez vous, qu'Agamemnon qui eſt ſi paſſionné pour Chryſeïs, & qui a dit ouvertement qu'il la preferoit à la Reine Clytemneſtre ſa femme, a cependant le courage de la renvoyer ſans qu'il ſoit mention de pleurs. A cela je vous répondray que l'un livre volontairement ſa captive, au lieu que l'autre la donne malgré luy. Homere a donc eu raiſon de retrancher à Agamemnon ces ſoupirs & ces regrets qui ſont ſi indignes du fils d'Atrée. Pour vous, accoû-

tumé à nos Opera & à nos Romans, vous metamorphosez les plus fameux Heros de l'antiquité fabuleuse en Bourgeois Damoiseaux; les Lancelots, les Amadis, &c. sont vos personnages favoris. Il est tems de faire parler M. l'Abbé Regnier pour suivre nostre paralelle.

Venez, dit il, Herauts des
Hommes & des Dieux;
Je ne vous veux nul mal; &
n'accuse qu'Atride.
Va, cher Patrocle, va, donne
leur Briseïde
Ils peuvent librement l'emmener;
mais

mais au moins
Vous Herauts soyez moy devant
les Dieux témoins
Devant tous les mortels, devant
vostre Roy même
Qu'aveugle maintenant une fu-
reur extrême.
Il ne sçait pas prevoir ce qui peut
arriver,
Dans quel affreux état il pourra
se trouver,
Et quel bras, quel secours peut
avec avantage
Des Grecs dans le combat soutenir
le courage.

La priere d'Achille à Thetis sa mere & son entretien avec

cette Divinité ſont tout-à fait marquées chez vous.

* *Thetis ſort à ces mots de ſes*
Grottes profondes,
Et comme une vapeur, s'élevant
ſur les ondes,
Que voulez-vous mon fils, dit-
elle! ah par ce nom
Répond-il, confondez l'orgüeil
d'Agamemnon
D'un fils humilié, vangez l'i-
gnominie
Et réparez ma gloire, ou repre-
nez ma vie, &c.

M. l'Abbé Regnier eſt encore plus mouëlleux que vous.

* *M. de la Motte, p. 17.*

Pour devoir vivre peu vous
m'avez mis au monde,
Mais d'un celebre nom la gloire
sans seconde
Devoit recompenser le peu dura-
ble cours
Que l'ordre des Destins a prescrit
à mes jours.
Vous m'avez dit cent fois, ô
ma mere Déesse,
Que du grand Jupiter telle étoit
la promesse.
Il tient mal toutefois ce qu'il vous
a promis;
Le fier Agamemnon vient d'enle-
ver mon prix.
Thetis au plus profond de la plai-

ne azurée
Etoit alors assise auprés du vieux
Nerée ;
Aux plaintes de son fils qui luy
percent le cœur
Elle part & s'éleve ainsi qu'une
vapeur,
Sur l'arene menuë auprés de luy
repose,
Le flatte & de ses pleurs luy de-
mande la cause.

Hugues Salel a fait icy merveilles; c'est Homere ressuscité.

Du plus profond de la mer large
& creuse
Oüit Thetis la complainte piteuse
De son cher fils : & laissant le

vieil pere
Oceanus, en ſon marin repaire,
Diligemment en ſemblance de nuë
Vers le dolent Achille eſt venuë:
Maint doux accüeil, mainte belle
careſſe
Luy fit, diſant: mon cher fils
helas, qu'eſt ce?
D'où vient ceci! las qui a ta
penſée
Si rudement aſſaillie & bleſſée?
Compte le moy, afin que je con-
noiſſe
Avec toy ta douloureuſe angoiſſe.
Eſt il beſoin, dit-il, en ſoupirant
Que la douleur qui me va mar-
tyrant

Je te declare, ayant connu aſſez
Le tort à moy fait, par ces jours
paſſez, &c.

Voilà un endroit où vous croyez eſtre fort ſuperieur à Homere qui effectivement fait redire par Achille à Thetis les mêmes vers dont il s'eſt ſervi au commencement de ce Livre qui commencent dans ma Traduction par ces paroles: *Car Chryſes étant allé aux Vaiſſeaux des Grecs, &c.* à cette Critique ſi peu judicieuſe, je ſoutiens que ces répetitions, quand elles ſeroient au moins de vingt vers comme icy, ſont

au contraire tres-raisonnables. Homere ne peut jamais mal faire, car il n'y a rien de plus ridicule que de changer sans necessité ce qui a esté une fois bien dit. M. l'Abbé Regnier n'a pas esté si scrupuleux que vous, il n'a pas craint de repeter les mêmes vers à quelques petits changemens prés. Vous pourrez le consulter.

Salel aura la preference sur vous, & M. l'Abbé Regnier ayant besoin de sa traduction pour faire une remarque considerable en passant, aprés qu'Achille a repeté à Thetis le

sujet de sa division avec Aga-
memnon, il la conjure d'em-
ployer son credit auprés de Ju-
piter pour le venger des insul-
tes qu'il a receu des fils d'A-
trée. Pour cela il la prend par
son foible, en luy comptant
tous les services qu'elle a ren-
dus au Maistre des Dieux,
lorsqu'ils se revolterent con-
tre luy.

Il me souvient, t'avoir souvent
oüye
Glorifier qu'il tient honneur &
vie
Par ton moyen: & que sans toy
Neptune
Accompagné

Accompagné de Juno l'importune
Et de Pallas, avoit ja entrepris
De le surprendre, & aprés l'avoir pris
Les bras liez, le faire cheoir des Cieux;
Mais leur dessein dur & malicieux
Fut prevenu : car descendant en terre
Tu fis venir sur l'Olympe grand' erre
Briareus, le Geant à cent mains
Dit Egeon, le plus fier des humains,
Qui étonna si fort par sa fierté
Le Dieu marin & l'autre Déïté:

Que Jupiter ſouverain demoura
Et contre luy plus on ne murmura.
Va t-en, ma mere, & remets en memoire
A deux genoux devant luy cette Hiſtoire, &c.

A quoy bon, direz-vous, cette récapitulation hors d'œuvre de la part d'Achille, elle eſt vicieuſe & entierement inutile pour la fin qu'il ſe propoſe, puiſqu'il peut obtenir de ſa mere la grace qu'il luy demande ſans tout ce verbiage. Euſtathe va répondre pour moi, quoique ſon obſervation

e ſoit pas favorable à mon
xe ; il dit donc tres judicieu-
ment qu'Homere en cet en-
roit peint bien le naturel des
mmes : quand il leur eſt arri-
é de faire une bonne action,
les en parlent toûjours & ne
ſſent de s'en vanter, parce
ue cela leur arrive tres rare-
ent. Cette remarque du bon
rchevêque de Theſſalonique
e laiſſe pas de renfermer une
orale qui peut être de quel-
ue utilité, quand ce ne ſeroit
ue pour vous avertir de ne
oint trop faire bâiller vos
uditeurs par le frequent recit

de vos Poëſies.

Vous finiſſez enfin ce livre comme vous l'avez commencé, c'eſt-à-dire fort mal.

La priere que Thetis adreſſe à Jupiter eſt plus capable d'irriter ce Dieu que de le flechir, elle eſt courte, bruſque & obſcure.

Digne Maiſtre des Dieux ſi jamais de ſon zele
Thetis vous a donné quelque gage fidele,
Que la reconnoiſſance en tombe ſur mon fils;
Vangez ſon nom flétri par d'odieux mépris,

Que les Grecs repouſſez & de-
chus de leur gloire
Reviennent à ſes pieds mandier la
victoire,
Vangez l'honneur d'Achille, &
faites que ſes jours
Du moins ſoient glorieux, s'ils
doivent être courts.
Jupiter à ces mots garde un ſom-
bre ſilence,
Et Thetis à genoux redouble ſon
inſtance;
Parlez, éclairciſſez vos ſenti-
mens confus,
Prononcez, ſans égard, la grace
ou le refus.

Il faut avoir fait une puiſſante

diverſion avec les Muſes pour inſulter avec tant d'orgüeil à leur plus cher nourriſſon, comment Apollon qui, à la priere de Chryſes, frappa de ſes fleches les mulets & les chiens, ne punit-t-il pas auſſi les mauvais Poëtes; vous eſtes heureux de n'être pas né dans ces ſiecles fabuleux; vous auriez eſté percé d'une fleche allegorique. Pourquoy avoir retranché les douces careſſes que Theris fait à Jupiter, ma Traduction auroit dû vous redreſſer. *Elle trouva Jupiter à l'écart ſur le plus haut ſommet de l'Olimpe. La*

Déesse s'assit devant luy & embrassant ses genoux de la main gauche & prenant la droite de son menton elle le supplia en ces termes, &c. ou bien selon Salel.

Si s'approcha & ses genoux embrasse,
Du bras seneſtre, & d'une bonne grace
Tenant la dextre au menton doulcement
Ouvrit sa bouche & luy dit humblement, &c.

Au lieu qu'à juger de l'esprit de vostre imitation on diroit que cette Déesse va quereller Jupiter & le prendre à partie.

Thetis plus prompte, vole au celeſte lambris
Y demander raiſon de l'affront de ſon fils.
Jupiter écarté s'offre ſeul à ſa vûë:
Là cedant aux tranſports d'une mere éperduë,
Thetis devant ce Dieu prompte à s'humilier
Par ſes tendres reſpects commence à le prier.
Jupiter à ces mots, &c.

C'eſt là ce qu'on appelle corriger Homere? vôtre beau genie vous ſert à coup ſûr de travers toutes les fois que vous

vous mêlez de rectifier ce divin Poëte.

La réponse de Jupiter à Thetis est le dernier coup de pinceau avec lequel vous avez barboüillé ce Livre ; d'un Tableau du Carache vous en avez fait une enseigne à Caffé, un tel attentat merite le carcan comme M. D. l'a avancé chez M. de C.

* *Qu'osez-vous exiger, dit le*
Dieu du Tonnerre,
Vos vœux jusques au Ciel apportent-ils la guerre ?
Vous sçavez pour les Grecs la fa-

* *M. de la Motte, p. 20.*

veur de Junon ;
Elle voit à regret subsister Ilion !
Par ses moindres honneurs sa colere est émuë.
Mais partez, dérobez vos desseins à sa vûë.
Allez à vôtre fils promettre un prompt succez,
Rien ne peut dans mon cœur balancer vos souhaits
En doutez-vous encor ! j'en jure par moy-même,
Je me lie à vos vœux par ce serment suprême.
Il incline à ces mots son front imperieux,
Et ce seul mouvement ébranle

tous les Cieux.

Thetis vole à l'inſtant vers ſes grottes profondes?
Et franchiſſant les airs, ſe plonge ſous les ondes.

C'eſt ainſi qu'en terminant ce Livre, vous délivrez d'un ennui mortel, tout lecteur amateur de la ſaine Poëſie telle qu'elle eſt chez chez M. l'Abbé Regnier; il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût traduit auſſi heroïquement l'Iliade entiere, comme il a fait le premier Livre, qui eſt le ſeul qu'il nous a laiſſé.

Quand le douziéme jour fut ve-

nu, tous les Dieux,
Tous en troupe marchant, retournerent aux Cieux :
Le puissant Jupiter marchoit seul à leur teste
Pour aller sur l'Olimpe, alors Thetis s'appreste, &c.
Souverain Jupiter, si jamais j'ay rien fait
Qui vous fut agreable, exaucez mon souhait ;
Comblez d'honneur mon fils qu'attend une mort prompte,
Et qu'Atride a comblé de douleur & de honte, &c.
Ainsi parla Thetis ; le grand Olympien

Demeura quelque tems ſans luy répondre rien :

Elle qui s'apperçoit qu'il doute & delibere,

Sans quitter ſes genoux, inſiſte & réïtere.

Accordez ma demande ; ou puiſque vous pouvez

Tout refuſer ſans crainte, & que vous le ſçavez

Ne vous contraignez point, & laiſſez-moy connoître

En quel rang prés de vous je puis eſperer d'eſtre, &c.

Je vais le confirmer par un ſigne certain

Un ſigne irrevocable & qui n'eſt

jamais vain
Vers Thetis, à ces mots, doucement il incline
De son front immortel la Majesté divine
Tant son poil s'agita sur son chef glorieux
Et ce signe leger fit trembler tous les Cieux.

Homere dit à la lettre : *En même tems il fit un signe de ses noirs sourcils ; les sacrez cheveux furent agitez sur la tête immortelle du Dieu, & il ébranla tout l'Olympe* ; ou bien selon Salel:
Soubdainement fit sa teste branler,
Et les sourcils tellement ébranler,

Qu'au ſeul mouvoir de ſa perru-
que ſainte
Le grand Olympe en trembla tout
de crainte.

A ce propos on dit que Phydias voulant faire une Statuë de Jupiter, & n'étant pas content de l'idée & du modele qu'il s'en formoit luy même dans ſa teſte, entra dans l'Ecole d'un Retheur qui expliquoit Homere à ſes Diſciples, & qui en étoit juſtement à cet endroit dont il faiſoit ſentir la beauté; ce grand Sculpteur en fut ſi frappé, qu'il fit un des plus beaux ouvrages que l'an-

tiquité ait admirez ; au lieu que de toute l'Iliade entiere, vous en avez fait un monſtre, un compoſé bizarre qui cauſera autant l'indignation des ſiecles à venir, comme le Poëme d'Homere a produit l'admiration des ſiecles paſſez.

Ceux qui prennent ſerieuſement parti dans cette cauſe, ſentiront mieux que moy l'eſprit de la Lettre ſuivante, ils en feront l'uſage & l'application que bon leur ſemblera ; mais il y a une autre ſorte de public qui ne cherche qu'à s'amuſer & qui exige *des fa-*

meux

meux Auteurs comme moy, des pieces dont les ſçavants & grands raiſonnements ne donnent point la torture à l'imagination. J'ay juſtement ſon affaire, & en voicy une qui luy convient. C'eſt, Meſſieurs, une Lettre qu'un galant homme qui a certainement beaucoup d'eſprit, adreſſe à vous, à moy, ou plûtôt à tout le monde.

Je ne puis, Monſieur, répondre mieux à la curioſité que vous me paroiſſez avoir de ce qu'on penſe dans le monde pour & contre les

Auteurs anciens, qu'en vous racontant une converſation qui ſe paſſa hier aux Thuilleries aſſez prés de moy entre deux Dames, dont l'une eſt grande, blonde & ſerieuſe, l'autre eſt brune, de taille mediocre, mais libre, & d'un air aſſez vif.

Aprés que chacune d'elles eût donné des loüanges à la beauté de l'autre, & que pour excuſer les deffauts de la ſienne, elle eût allegué ou ſuppoſé quelque legere incommodité, enfin aprés qu'elles eurent épuiſé tout ce qu'enſei-

gne le grand art de flatter l'amour propre d'autruy, & de ménager les interêts du sien, j'entendis la plus grande dire à l'autre.

Avez-vous lû le Livre de Madame D. Madame.

LA BRUNE.

J'en ay parcouru quelques feüillets, Madame, pendant qu'on me coëffoit, & hier au soir que j'avois la tête encore échauffée d'une reprise de Berlan; & que je ne pouvois m'endormir je me le fis lire, & j'en fus tres-satisfaite.

LA BLONDE.

Oh, Madame, il n'y a rien de si beau, nostre sexe a bien de l'obligation à Madame Da. son exemple suffit à faire voir l'injustice des hommes qui nous veulent exclurre de la République des Lettres, & qui non contents de nous faire un crime de l'usage de nos cœurs, nous interdisent encore l'usage de nostre esprit.

N'avez vous pas esté bien-aise de voir avec quel air de superiorité elle traite ce pauvre la M.

LA BRUNE.

Nous avons toutes interest à luy applaudir, Madame, je voudrois seulement qu'en se saisissant des avantages que les hommes se sont reservez, elle conservât toute la douceur, toute la modestie qui font nostre partage & qui nous siéent si bien; mais ce que j'ay le plus de peine à luy pardonner, c'est qu'elle mêle dans sa querelle, les Romans & l'Opera. Qu'elle augmente nostre gloire à la bonne heure; mais qu'elle ne retranche rien à nos plaisirs.

LA BLONDE.

Ah ma chere ! eſt-il poſſible que depuis que vous avez douze ans paſſez, vous ayez encore du goût pour des choſes ſi frivoles.

LA BRUNE.

Mais, Madame, cette Iliade devant laquelle Madame D. eſt toûjours à genoux, eſt-ce donc une Hiſtoire ſacrée?

LA BLONDE.

Oh non, Madame, ſi c'étoit une Hiſtoire ce ne pourroit être le ſujet d'un Poëme Epique ; & ſi vous avez lû ce qu'en dit le grand . . .

LA BRUNE.

Je ne ſçay point ce qu'ont dit ces grands, Madame, quand je trouve leurs noms dans un Livre, je les ſaute comme ces choſes qu'il ne nous eſt pas permis de prononcer; mais j'ay toûjours compris qu'un tiſſu d'avantures qui n'eſt pas une Hiſtoire, eſt un Roman.

LA BLONDE.

Roman ſi vous voulez, mais au moins ce n'eſt pas de ceux dont les Heros toûjours polis, toûjours genereux, ſont inſupportables à force de merite. Icy vous voyez peints au na-

turel tous les deffauts d'un ſiecle groſſier, vous y reconnoiſſez la ſimple nature, & j'aime bien mieux voir ces illuſtres grivois ſe chanter poüilles, & faire eux mêmes leur fricaſſée, que d'entendre nos braves & nos mignons, toûjours guindez dans les plus nobles ſentimens de fierté, ou confits dans les plus tendres ſentiments de l'amour.

LA BRUNE.

Il eſt vray que la peinture de ces tems impolis a quelque choſe de curieux; le portrait d'un païſage brute & ſauvage

peut

peut avoir sa force & ses graces : je comprens bien que des siecles plus policez ont pû en être charmez ; on aime à voir les petites malices & les jeux ridicules de l'enfance dont on est revenu ; mais je ne sçay si nos Modernes ont eu tort de tracer quelque chose d'utile dans des peintures qui ne sont pas faites seulement pour le plaisir des yeux, & si en montrant les hommes tels qu'ils sont, ils n'ont pas dû les representer quelquefois tels qu'ils doivent être, quand leur siecle plus heureux que les premiers,

a fourni des exemples, ou du moins des idées de dignité & de delicateſſe, c'eût eſté trahir ſa gloire & l'utilité des tems à venir, que de les ſupprimer par une ſcrupuleuſe imitation des Anciens.

LA BLONDE.

Oh ma chere! les ſentimens ont pû ſe perfectionner, les connoiſſances ſe developper, & s'étendre; mais l'art de la Poëſie fut porté tout d'un coup par Homere à un degré de perfection auquel il n'eſt pas permis de prétendre.

LA BRUNE.

Oüy. Je comprens par tout ce que j'entens dire d'Homere qu'il eût plus que tout autre l'esprit Poëtique ; je crois que le feu de son imagination a échauffé celle des Poëtes qui l'ont suivy, & a merité par là leurs hommages. Je ne doute point que M. de la M. luy même n'en ait esté touché, quand il a entrepris de l'imiter ; mais j'ay peine à croire que les avantures de l'Iliade soient aussi interessantes que celles de Cleopatre. La versification d'Homere dans une Langue qui luy

eſt avantageuſe, peut luy fournir des graces que nôtre proſe n'a pas, & que nos rimes ne peuvent peut-êtte avoir ; mais pour ce qui eſt de la conduite d'un Ouvrage, de la nobleſſe des caracteres, de la beauté des ſituations, bien des gens croyent l'avantage du coſté des Modernes.

LA BLONDE.

Oh Madame ! que ces gens-là auroient beſoin des leçons de Madame D. pour apprendre à diſcerner ce qui eſt admirable, ce qui eſt divin, d'avec ce qui n'eſt que fade & in-

ſipide. Oſent-ils ſe revolter contre des approbations ſi anciennes, ſi autentiques ? quelle audace ! quel orgueïl !

LA BRUNE.

L'orgueïl ſe cache ſous bien des formes, Madame; il ſe mêle dans les loüanges auſſi-bien que dans les critiques, & c'eſt ce qui fait que les unes ni les autres ne s'arrêtent guere dans leurs juſtes bornes. S'il y a de la vanité à ne ſe pas ſoumettre à des autoritez reſpectables, n'y en a-t il point à ſoûtenir ſes prejugez contre les lumieres que la raiſon vient offrir. Un

Grec en loüant ſon Compatriote aura cru ne pouvoir élever trop haut une gloire à laquelle il étoit aſſocié. Les premiers Latins qui connurent le Grec ne pouvoient trop priſer un treſor qui n'eſtoit que pour eux ; un ſentiment ſi naturel eſt de tous les ſiecles, Madame.

LA BLONDE.

Ah Madame ! peut-on ſoupçonner des ames ſi élevées, des eſprits ſi éclairez, d'avoir eſté ſuſceptibles de quelque vanité, & prodigues de loüanges. Sçavez-vous, Madame, qu'ils avoient fait écrire les Ouvra-

ges d'Homere en Lettres d'or sur la peau d'un Dragon ; oseroit-on encore voir des defauts dans un monument si respectable, s'il estoit parvenu jusques à nous ; mais helas ! il perit dans cet incendie qui arriva à Constantinople, lorsque Leon l'Isaurien fit condamner les briseurs d'Images.

LA BRUNE.

J'ignorois, Madame, une chose si curieuse ; mais cela me fait venir à l'esprit une pensée : ne se pourroit-il pas que dans cet incendie ou d'autres semblables, les Ouvrages d'Ho-

mere euſſent peri, & qu'il ne s'en fut ſauvé que quelque imitation, telle que ſeroit à preſent le Virgile traveſti, ou la Critique de Telemaque, ſi nous en avions perdu les originaux, qu'en dites-vous, Madame ? ces Dieux qui battent leurs femmes & qui fuïent devant les hommes, ces harangeres immortelles, ces braves qui rapportent ſi à propos leur genealogie, & y trouvent de ſi bonnes raiſons pour mettre bas leurs armes redoutables. Ce Heros ſi fier & ſi terrible qui va bouder dans ſon Vaiſ-

ſeau, aprés s'être laiſſé ôter ſa Maiſtreſſe, ſans faire autre choſe que porter la main ſur la garde de ſon épée, tout cela n'a t-il point l'air d'eſtre quelque deſcendant du coſté gauche, qui aura recuëilli les magnifiques loüanges données à la veritable rige.

LA BLONDE.

Vous riez, Madame, de choſes bien ſerieuſes, c'eſt une impieté qui reſſemble en quelque façon à celle que Leon extermina.

LA BRUNE.

Oh Madame! je ne prétends

point estre impie, j'aime mieux donner de l'encens à Homere, & je le respecteray en vous comme s'il estoit encore sur la peau de ce Dragon.

La grande Blonde rougit à ce mot de Dragon ; les tons s'aigrirent, & nos deux Dames commençoient à faire les Déesses, quand un de mes amis qui me vint embrasser, me fit perdre la suite de leurs discours.

Je suis de tout mon cœur, &c.

Aprés avoir raisonnablement parlé de Critique, d'An-

ciens & de Modernes, & avoir même apprehendé que cette querelle ne s'emparât de tout mon Livre, je suis enfin parvenu à obtenir une trêve des combatans. Je vais profiter de cette suspension d'armes pour vous entretenir des nouvelles generales.

De Madrid le premier Avril 1715.

Mardy passé l'on publia la résolution du Roy de confier dorénavant à des hommes l'éducation du Prince & pour

ne point charger le Tréſor Royal de frais, l'on a nommé les mêmes Officiers qui ſervent le Roy actuellement ; les principaux ſont le Marquis de Valera & de Solera pour Gentils hommes de la chambre, les Marquis de Villa Garcia, & de Valouze pour Maître d'Hôtel de ſemaine, on luy a donné pour Confeſſeur le Pere Marin homme de Lettres & d'un merite diſtingué ; la Marquiſe de Salſedo ſa Gouvernante a fait paroiſtre beaucoup de tendreſſe à cette ſéparation ; & le ſoin que juſques

icy elle a prise du Prince, a été recompensée d'une place de Dame d'Honneur de la Reine.

Le Roy s'affermissant de jour en jour dans ses desseins, a écrit aux Evêques, Archevêques de son Royaume, des Lettres Circulaires, par lesquelles il leur ordonne qu'avec une liberté vrayement Chrétienne, ils luy marquent les moyens qu'ils imagineront les plus propres à maintenir la Justice dans ses Etats, & à procurer le repos à ses peuples.

Le Cardinal del Judice a pris possession de son apparte-

ment au Retiro ſans permettre cependant que les Dames en ſortiſſent, aimant mieux ſe loger plus étroitement ; il luy eſt depuis venu un ordre d'exercer comme auparavant ſa Charge de Grand Inquiſiteur; c'eſt une ſatisfaction que l'on donne à la Cour de Rome.

A la recommandation de ſon Eminence, l'on a ordonné de rétablir dans leurs places de Conſeillers de Caſtille Don Loüis Curiel, exilé à Leon, Don Franciſco de Avana, & Don Pedro de la Grava, dépoſſedez de leurs emplois tous

trois pour avoir soutenu les interests du Cardinal.

Le jour de l'Incarnation la Reine servant des pauvres à dîner, elle se trouva un peu indisposée, sur quoy les Medecins ayant esté consultez, ils jugerent à propos de la saigner au bras comme l'on fit sans qu'il y ait eu de suite fâcheuse.

Le voyage d'Aranjuez ayant été résolu l'on a averty les Dames qu'elles n'avoient qu'à s'y disposer, ce qui fait croire que ce sera bien tost.

Le Mardy apresdîner on

assembla le Conseil extraordinaire de Castille, pour examiner la Bulle qui supprime la Monarchie de Sicile, comme avoit déja fait le Conseil d'Etat.

Voyant la lenteur avec laquelle l'Assemblée procedoit au Reglement des Tribunaux il vint un nouvel ordre pour accelerer cette affaire, & Vendredy l'on la remit entre les mains de Sa Majesté, non sans inquietude de plusieurs Ministres.

Dans une autre Assemblée particuliere du Conseil de la Marine,

Marine, il fut réſolu de ren-
voyer tout à fait le Duc de
Turſis, à ſon Eſcadre appellée
l'Eſcadre de Genes, & d'or-
donner au Contrôleur qui ſe
trouve dans cette Ville, de
livrer tous les Forçats qu'on y
trouvera du compte du Roy.
Cette réſolution a été ſignifiée
icy à celuy qui fait ſes affaires.

Sa Majeſté a nommé de ſon
Conſeil d'Etat, le Marquis de
los Balbaſez, qui demandoit
la permiſſion de ſe retirer en
Italie, & l'on a eû en veuë de
l'arrêter icy par ce moyen.
Par des Lettres de Barcelo-

ne du 23. du passé, il paroist qu'on a differé l'expedition de Majorque, parce que l'on a résolu d'embarquer plus de Cavalerie qu'on avoit d'abord eû dessein d'en embarquer, & de garder pour la remplacer celle que l'on fait marcher de Valence, & d'Arragon, pour tenir en bride les Catalans qui paroissoient avoir quelque dessein de remüer du costé de Salens & de Manreza, dequoy le Gouverneur ayant été averty, il s'est asseuré de Moragas, chef des rebelles & de quelques autres séditieux com-

me luy auſquels on fait actuel-
lement le procés.

Et par les nouvelles du 30.
on a eu avis que le procés du-
dit Moragas examiné, il a
été convaincu du crime de
rebellion, & condamné à être
attaché tout vif & traîné à la
queuë d'un cheval furieux dans
les places, & dans les ruës de
Barcelone, & ſes camarades à
être pendus; cette Sentence a
été executée le 29. On ne dou-
te point que ces chaſtiments
exemplaires ne reduiſent enfin
les eſprits inquiets des Cata-
lans.

Il y a trois jours que M. Metwin, Ambaſſadeur d'Angleterre, eſt arrivé en cette Ville avec une grande ſuite ; le lendemain il fut rendre viſite au Cardinal del Judice qui eſt chargé de traiter avec les Miniſtres Etrangers, & hier il eût une Audiance particuliere du Roy, on ne ſçait s'il prendra le caractere public, à cauſe des difficultez qui ſe rencontrent ſur le ceremonial des Ambaſſadeurs.

Le Roy a donné au Prince de Chélamarre vingt-quatre mille piaſtres de revenu an-

nuel à prendre sur les biens du Marquis de Vallé, confiſ-quez dans la nouvelle Eſpagne, avec pouvoir de nommer qui bon luy ſemblera pour la levée de cette rente que le Roy luy accorde non-ſeulement pour le dédommager des pertes qu'il a faites dans le Royaume de Naples, mais encore pour ſurvenir à une partie des frais de ſon Ambaſſade en France. S. M. C. a ajoûté à cette récompenſe vingt-un mille piaſtres d'appointement qui joints aux vingt-quatre mille de confiſcation luy font

plus de quarante cinq mille écus de revenu.

Voici la Liſte des Officiers de la Maiſon de Monſeigneur le Prince des Aſturies.

Gouverneur de Monſeigneur.

M. le Cardinal del Judice.

Gentilshommes de la Chambre.

1. Le Marquis de Valero.
2. Le Marquis de Solera.

Mayordomes.

1. Le Marquis de Villagarcia.
2. Le Marquis de Valouſe.

Sous-Gouverneur.

Don Fernando de Figueroa.

Confeſſeur de Monſeigneur.

Le Pere Marin Jeſuite.

Repetiteur de Monſeigneur.

Le Pere le Compaſſeur, Jeſuite.

M. Herſan le pere, Maître de la Garderobe.

Valets de Chambre.

1. Don Juan de Oviedo.
2. Don Diego Sentinana.
3. Don Geromino Portocarero.
4. Don Antonio Puntejos.

Garçons de la Chambre.

1. Le ſieur Pichelin.
2. Le ſieur la Combe le cadet.

3. Le ſieur Guichard.

4. Le ſieur Martinet le cadet.

Garçons de la Garderobe.

1. Le ſieur Dutillot.

2. Don Bartholome Poveda.

3. Le ſieur Martinet l'aîné.

Barbier & Perruquier de Monſeigneur.

Le ſieur Binet.

La Chapelle.

La même que celle du Roy d'Eſpagne.

L'Eſcurie.

Eſt celle de la Reine, auſſi-bien que les Offices tant de la Bouche

Bouche que du Goblet.

Je ne fais point de préambule pour annoncer la nouvelle extraordinaire qu'on va lire ; j'aime mieux laisser aux Lecteurs le plaisir de la surprise.

Phenomene apparu sur les Costes de Barbarie.

Le 18. de Février dernier entre 6. & 7. heures du matin, le Ciel étant fort clair, & le vent au Nord-Oüest, on découvrit un petit nuage au-dessus du Château d'Almanza,

Forteresse de la côte de Barbarie : quelques momens aprés on vit sortir de ce nuage une figure de la longueur & de la grosseur d'un homme, avec trois têtes noires detachées distinctement les unes des autres: son corps parut de trois couleurs, bleu, rouge, & blanc ; sa gorge estoit formée à peu prés comme celle d'un pigeon, mais de couleur de feu tres-enflammé, & de ses trois gueules on voyoit sortir des étincelles qui se multiplioient à peu prés avec la même violence que celle des fusées volan-

tes ; elle resta longtems sur l'horizon dans cette forme, puis elle suivit sa course au-dessus de la Ville de Tarif, deux lieuës au Nord, & repassa au Sud où elle s'étendit si loin, & s'éleva si haut, qu'on la perdit de vûë. Je ne donne point cecy pour un conte, plus de cinquante Villes en sont témoins.

A Venise le 23. Mars 1715.

Toute l'Europe est trop attentive sur les mouvements des Turcs pour ne pas souhai-

ter d'apprendre au moins le nombre des Troupes que les Venitiens, qui ſont le plus expoſez à leur puiſſance, leur oppoſent. Voicy un état de leur Armée Navale.

DISTINCTION de l'Armée de la Republique de Veniſe, qui eſt en Mer.

ARME'E LEGERE.

GALERES.

1. Baſtarde pour le Capitaine General.

1. Pour le Provediteur d'Armée.
1. La Capitaine du Golfe.
1. Gouverneur des Condamnez.

Nobles Sopra Comiti.

1. Benoiſt Ciurano.
1 Philip. Antoine Boldu.
1. Jean Foſcarini.
1. Mathieu Soranzo.
1. Pierre-Louis Bembo.
1. Louis Gritti.
1. Vincent Capello.
1. Jean Boldu.
1. Vincent Loredan.

1. Juſtin Dona.
1. Perre Minotto.
1. Jean Badoer.
1. Jean Querini.
1. Ange Paſqualigo.
1. Jean Paul Bragadin.
1. Victor Bon.
1. Jerôme-Marie Balbi.
2. Galeres de Dalmatie.
4. des Iſles du Levant.

Les Galeres ſont 27 outre les auxiliaires.

1. Galeaſſe. Antoine-Marie Capello.
1. Galeaſſe. Georges Grimani.

Il y a outre cela autant de Galeottes renforcées.

GROSSE ARME'E.

Vaisseaux du premier Rang.

La Couronne.
La Colombe d'or.
Le Grand Alexandre.
La Croix rouge.
La Valeur.
Le Neptune.
La Ligne sacrée.
La Rose.
S. André.
S. Nicolas.
L'Iris.
La Victoire.

L'Hercule.
La Conſtance.
L'Aquilete.
Le Fenix.
S. François.
La Salute.
S. Pierre.

Les ſuſdits 19. Vaiſſeaux ſont déja en Levant.

Outre leſquels
4. du Pape.
4. De Malthe.

Quatre doivent partir aprés Pâques: Sçavoir,
L'Aigle Vatiere.
La Foy.
La Terreur.

La Reine de la Mer.

Et plusieurs Vaisseaux de transport armez en guerre qui seront mis en cordon, en cas de combat.

Plusieurs autres Bastiments de differentes qualitez pour servir de transport.

Que ce que vous allez lire, Messieurs, soit bien ou mal conçu avec ce que vous avez lû, que vous importe ? vous estes bien à cela prés, avec moy. Vous sçavez que je n'ay pas fait vœu de ne pas vous laisser la liberté de reprendre haleine, d'ailleurs il n'y a

point de loy qui m'oblige à
vous faire enjamber réguliere-
ment toutes les pieces du Mer-
cure. Ainſi ſoit. Je vous di-
ray donc, ſauf voſtre meilleur
avis, que l'uſage où j'ay été
juſqu'à preſent de vous don-
ner des extraits des diſcours
de l'Academie Françoiſe, eſt
un uſage que je ſupprime ce
mois-cy pour deux ou trois
raiſons; la premiere c'eſt que
juſqu'à preſent mon Livre me
paroiſt ſi ſçavant, que j'aurois
peur de vous ennuyer & de
vous fatiguer ſi je faiſois avec
vous de nouveaux frais d'éru-

dition; la ſeconde c'eſt que j'ay appris de bonne part, que c'eſt déchirer les entrailles des Sçavants, que de s'aviſer de donner leurs penſées par extraits; & enfin c'eſt que je n'ay ny le lieu ny le loiſir de faire aujourd'huy ceux dont il eſt queſtion: J'en ſuis pourtant bien fâché, car M. de Boze qui fut receu à l'Academie Françoiſe le 30. du mois paſſé, y fit un diſcours qui fut applaudi generalement de tous ſes Auditeurs, & d'ailleurs, il eſt particulierement digne d'une eſtime univerſelle. M. Dacier, Secretaire perpe-

tuelle de l'Academie Françoiſe
luy répondit avec beaucoup
de force & d'éloquence : j'eus
l'honneur d'entendre ſon diſ-
cours, *ou*, en Protecteur dé-
claré des Anciens, il attaqua
vivement les Modernes. Dès
qu'il eût ceſſé de parler, M. de
la Motte qui ne laiſſe rien tom-
ber, prit modeſtement la pa-
role, & récita avec le flegme
que vous luy connoiſſez
la fable qui ſuit : je la fais
imprimer ſans ſon aveu ; mais
je ne croy pas en avoir beſoin,
ny devoir m'expoſer à un refus
de ſa part, pendant que je

peut profiter d'un larcin que
luy a fait ma memoire.

FABLE.

L'Ecreviſſe, dit-on, a ſa façon d'aller
Et ſa marche eſt de reculer.
Une Ecreviſſe Philoſophe
Qui ſans raiſon n'adoptoit rien,
Et qui dans ſon eſprit eût l'eſprit de l'étoffe
Dont parmy nous Deſcartes eût le ſien;
Cette Ecreviſſe donc examina la choſe,
La trouva ridicule en ſoy.

Et n'en put trouver d'autre cauſ
Qu'un uſage ancien, mais voil
bien de quoy
Autoriſer une ſotiſe,
Dit-elle, eſſayons l'autre guiſe,
Elle le fit, s'en trouva bien,
Puis voulut enſeigner les autres
Mes ſœurs je n'ay d'intereſt qu
les voſtres,
Ecoutez-moy pour voſtre bien:
Quittons noſtre marche incertaine
J'en ſçais une qui convient mieux
Faiſons ſuivre la queuë, & qu
la tête mêne,
Et pour guides prenons nos yeux
La gent Ecreviſſe eſt bien bonne
D'aller ſans ceſſe ſe heurter

Ne ſçavoir où l'on va, dans
quels pieges l'on donne,
Je ſçais ce que je dis, & moy
même en perſonne
J'ay fait l'eſſay, regardez-moy
trotter.
Bon, dit une vieille obſtinée
Celle-cy veut ſçavoir plus que
nos anciens :
Allons comme on alloit, quant à
moy je m'y tiens,
Pour nous régir ſe croit-elle donc
née.
Petit eſprit, mettez ſes raiſons
bout-à bout
Vous trouverez orgüeil, rêverie,
& c'eſt tout.

La vieille dit, & ſes injures
L'emporterent ſur les raiſons,
La Philoſophe eſſuya les mur-
mures
Du ſot peuple, & les têtes dures
Firent gloire d'aller toûjours à
reculons.

Pour les vieilles erreurs point
de reſpect bizare,
Examinons la nouveauté,
Par les deux excés l'on s'égare ;
Mais la raiſon va droit, mar-
chons de ſon côté.

Je n'eus pas plûtôt entendu
cette Fable, & les ſuffrages
qu'elle avoit attirez à ſon Au-
teur, que je me dérobay de
l'Académie

l'Académie comme un voleur ; je gagnay auſſitôt mon logis, j'y dépoſay d'abord mon larcin, & plus content de moy que ſi l'on m'eût donné de quoy payer mes dettes, je regarday d'un œil tranquille un tas de papiers cachetez qu'en moins de deux heures on avoit apportez chez moy. Je les ouvris tous les uns aprés les autres. Bon Dieu ! que je lûs de ſottiſes ! deſeſperant enfin de rien trouver qui me ſatisfit, je recommençay à me feliciter du vol que je venois de faire à M. de la Motte. Cependant je mis

indifferemment la main ſu
une Lettre dont je lûs l'adreſ
en penſant à autre choſe. L
titre de Mercure enrichi d
pluſieurs belles épithetes, m
fit ouvrir les yeux. Enfin je l
décachetay, & je lûs avec plai
ſir cette Epître que vous pou
vez lire.

A Pagninople le, &c.

MERCURE,

Toutes les Juriſdictions celeſte
n'ont qu'un ſeul Sergent? & cel
nous fait bien connoiſtre qu'on e

plus heureux au Ciel qu'en Terre; ce Sergent c'eſt vous-même, à ce que m'ont aſſeuré gens qui le ſçavent mieux que moy. Sur ce, j'ay été chargé de vous envoyer l'Arrêt que vous trouverez joint à la preſente, pour le ſignifier à qui il appartiendra. Vous ſeriez peut-être plus aiſe de le recevoir de la main d'Apollon que de la mienne; mais écoutez-moy, & ne vous fâchez pas. Le Greffier de la Cour des Muſes l'ayant enregiſtré, le donna à ſon Commis, avec ordre de le groſſer; le Commis au lieu d'obéïr promptement alla au Cabaret où j'étois alors,

& s'enyvra tres-proprement ; j'ouvris le Regiſtre, j'y vis bien des curioſitez, je jugeay à propos de le derober, & je le fis. Le Commis s'étant éveillé & ne trouvant plus ſon Regiſtre, gagna au pied. Le Greffier en étant averty, monta en chaiſe de poſte pour courir aprés ; enfin le blond Phœbus ne les voyant revenir ni l'un ni l'autre, s'eſt mis à cheval ſur Pegaze, & ils ſont actuellement à courir les uns aprés les autres. Je ne vous mande pas cela pour vous faire pleurer, mais parce que j'ay oüy dire que vous êtiez bon compagnon, & que vous aimiez aſ-

ſez la pinte, témoin le tour que vous fîtes audit Apollon lorſque vous luy enlevâtes ſubtilement ſon carquois de deſſus les épaules. Ne dites donc point de qui vous tenez l'Arreſt que je vous envoye, & je vous promets de ma part de ne dire à perſonne que vous le tenez de moy. Je ſuis auſſi humblement qu'on peut l'eſtre au Dieu Mercure,

Voſtre tres, &c.

AKAKENTREKE.

ARREST DU CONSEIL d'Apollon rendu au ſujet du Procés d'entre M. de la Motte Houdart, & Madame Dacier.

Veu par le blond Phœbus étant en ſon Conſeil,
L'Iliade d'Homere & celle de la Motte;
Le premier eſtimé Poëte ſans pareil,
Quoyqu'à n'en point mentir, fort ſouvent il radotte.
Le ſecond regardé comme un audacieux

Qui de l'art, n'eût jamais la moindre connoissance,
Bien que par des écrits solides, précieux,
Sa plume tres-souvent ait enchanté la France.
Veu de même à loisir, & non en un seul jour,
Le prolixe Factum de l'Avocat femelle
Qui contre cet Auteur, mais d'un stile assez lourd,
Debite à chaque page une injure nouvelle.
Entendu le rapport, le tout consideré,
Et voulant decider cette impor-

tante affaire,
Sans attendre qu'Houdart à ce fade narré
Ait fait une réponſe, en cas qu'il daigne en faire;
Phœbus en ſon Conſeil jugeant les deux Auteurs,
A dit que l'Iliade étoit tres-mal écrite,
Et que malgré les cris de ſes adorateurs,
Ses trois mille ans faiſoient preſque tout ſon merite.
Que la Motte pouvoit joüir dés à preſent
Des honneurs decernez aux Poëtes ſublimes,

Et

Et devoit mépriſer le caquet médiſant
De l'Auteur feminin qui cenſure ſes rimes.
Et pour punition du Livre injurieux
Compoſé contre luy par ladite Femelle,
Où, par un attentat auſſi grand qu'odieux,
Elle oze du bon goût faire leçon nouvelle.
Ledit Seigneur Phœbus, ſeul ayant qualité
Pour juger les procés mûs ſur cette matiere,
Déſce jour l'a condamne à perpe-

tuité

De ne parler que GREC, *même à ſa Chambriere.*

Les fautes d'impreſſion qui ſe gliſſent ſouvent malgré mes ſoins, dans les articles les plus importants de ce Livre, & dont je ne m'apperçois que lorſqu'il n'y a plus de remede, m'obligent à eſſayer de les reparer autant qu'il me ſera poſſible, par une nouvelle exactitude : & pour cet effet à donner tous les mois un Chapitre des errata & des omiſſions, que je mettray regulierement à la tête ou à la ſuite des choſes auſquelles

il aura du rapport. Par exemple, dans l'article des Mariages du mois passé, il y a deux fautes & une omission considerables. Au sujet de M. de Lamoignon il faut lire à la page 195. Messire Guillaume de Lamoignon, Seigneur de Blancmesnil, Avocat General au Parlement de Paris, &c.

A la page 203. au sujet de M. le Comte d'Albert, *lisez*, il est frere de pere de feuë Madame la Marquise de Lavardin, &c. & à la page 205. ce que j'ay omis au sujet de M. le Marquis d'Arpajon m'oblige à re-

prendre l'article de ſon Ma-
riage.

Meſſire Loüis d'Arpajon ,
Marquis d'Arpajon , Lieute-
nant General des Armées du
Roy , & Chevalier de l'Ordre
de la Toiſon d'or , fils de Jean
Loüis d'Arpajon , Marquis de
Severac, & de Charlote de Ver
nou de Bonneil , & petit fil
de Loüis, Duc d'Arpajon, Mar
quis de Severac , Lieutenan
General des Armées du Roy
& au Gouvernement de Lan
guedoc , & Chevalier de ſe
Ordres , & de Gloriande d
Lauzieres de Themines ſa pre

miere femme, fille du Maréchal de Themines, a épouſé Charlote-Anne le Bas, ſœur de Dame Catherine le Bas de Montargis, femme de Jean-François Henault, Préſident des Enqueſtes du Parlement de Paris, & fille de Claude le Bas de Montargis, Garde du Treſor Royal, & d'Henriette-Hardouin Manſart, fille aînée de feu M. Manſart, Sur-Intendant des Baſtimens du Roy, & petite fille de François le Bas, Secretaire du Roy, premier Commis des Finances ſous M. le Cardinal Mazarin & ſous

M. Colbert, & Conſeiller d'Etat, dont la famille eſt diſtinguée dans le Berry d'où elle tire ſon origine. La Maiſon d'Arpajon en Roüergue eſt une des plus illuſtres & des plus anciennes du Royaume, & elle s'eſt alliée aux Maiſons de Narbonne, de Roquefeüil, Gaucourt, Harcourt, Aubuſſon, Eſcars, Bourbon, Rouſſillon, Caſtelnau, Loubens de Verdalle, &c.

La confiance & l'amitié ſinguliere dont M. le Duc de Vendôme honoroit M. d'Arpajon, l'eſtime & l'affection generale

des Soldats & des Officiers qui ont ſervy avec luy, la reduction des Châteaux de Venaſque, d'Areins & de Caſtelleon, & un grand Pays plein de rebelles qu'il a ſoumis à l'obéiſſance du Roy d'Eſpagne, ſont des preuves certaines de ſon merite; mais ſa reconnoiſſance prefere à ces ſuffrages univerſels, le témoignage éclatant que Sa M. C. a rendu à ſa vertu par un écrit de ſa propre main, & dont voicy les termes traduits mot pour mot ſur l'original Eſpagnol.

LE ROY.

Monſieur le Marquis d'Arpajon, les nouvelles que vous m'avez données de la reduction des Chaſteaux de Venaſque, & de Caſtelleon, m'ont été ſi agreables, auſſi bien que le zele, la valeur & la conduite avec leſquelles vous avez ſoumis à mon obéïſſance ces Places importantes, & le Pays de leurs dépendances; qu'en preuve de la reconnoiſſance que j'ay cru devoir à ces bons ſervices, à ceux que vous m'aviez déja rendus au Chaſteau d'Areins

& à vôtre propre perſonne, je vous accorde la Toiſon d'or. A Correille ce 18. Octobre 1711. Signé, Moy le Roy.

Un des amis de M. d'Arpajon, homme de conſideration, & diſtingué dans les Lettres, & dans les Emplois qu'il exerce avec honneur, ayant appris cette nouvelle, luy envoya les Vers ſuivants.

L'éclat de ta noble Maiſon,
Et Venaſque, & Caſtelleon,
Soumis en moins d'une Campagne,
Me font dire que la raiſon,
De Philippes toûjours compagne,
Préſidoit au Conſeil d'Eſpagne.

Quand il i'a donné la Toiſon.

Depuis peu un autre particulier, ſenſible aux marques d'amitié qu'il a reçûës de luy en Eſpagne & ailleurs, autant qu'il l'eſt à ſon propre merite, ayant appris la nouvelle de ſon Mariage avec Mademoiſelle de Montargis, l'en a felicité par les Vers que voicy.

Quel concert de plaiſirs ! quelle
brillante feſte !
L'hymen pour ton bonheur vient
de choiſir le jour,
Où du chef-d'œuvre de l'amour,
L'amour t'aſſeure la conqueſte.
Quel jour, illuſtre d'Arpajon !

La plus éclatante victoire,
Et Venasque & Castelleon
Offrent en vain à la memoire
Toute la splendeur de ton nom:
Ces grands monuments de ta gloire
N'égalent qu'à peine le don,
Dont aujourd'huy l'hymen enrichit ton histoire.
Et vous aimable, jeune & belle Montargis
Sous les doux nœuds qui vous assemblent,
Que le Ciel vous donne des fils
Et des filles qui vous ressemblent.

Je tombe aujourd'huy dans un inconvenient que je don-

nerois à deviner à toute la terre. Je croy que c'eſt un nouveau tour que la fortune me joüe exprés pour me ſouffler toutes les marques que j'eſſayerois de donner de mon zele & de mon attention à deux des plus illuſtres familles du Royaume. Permettez moy s'il vous plaiſt, de reprendre les choſes de plus loin, pour vous mettre mieux au fait de mes plaintes. Il y a environ ſix mois que j'eûs l'honneur de vous dire que mon Genealogiſte étoit un Cuiſtre incorrigible. Cela n'eſt que trop

vray, Meſſieurs, & quoyque nous ſoyons camarades d'école, il s'eſt acharné tellement à ſuivre une étude de Blazon, d'Hiſtoire, & de bonnes & de mauvaiſes Chroniques, qu'à force de chercher à déterrer les uns & les autres, il vient de s'enterrer luy-même. Je penſe, que cet accident n'a été cauſé que par le chagrin qu'il a eû de voir que je le payois aſſez mal.

Car l'autre jour il me diſoit
N'eſt-ce pas une choſe étrange,
Que tous les jours tu me donnes
le change,

Ne ſcais tu pas tout net,
Que mon Cabinet eſt ma Grange.

Je tâchay de le raſſeurer à force de promeſſes, mais il s'en eſt mocqué ; & je penſe qu'il a mieux aimé mourir ſubitement, que compter ſur ma parole. Si j'en étois bien ſûr, je ferois tout à l'heure ſon Epitaphe, & ſa Genealogie même, mais cette nouvelle merite confirmation.

Cependant raillerie à part, ſon deffaut me jette dans la neceſſité de vous apprendre tres-ſuccintement que le . . . de ce mois M. le Marquis de

Caderousse, fils de M. le Duc de Caderousse, a épousé Mademoiselle de Torcy, fille de M. le Marquis de Torcy Ministre, Secretaire d'Etat & Chevalier des Ordres du Roy.

Que M. le Marquis de Sailly dont je vous ay entretenu assez au long dans le Mercure de Février a épousé le.... de ce mois Mademoiselle de Sainte-Hermine.

Que M le President de la Garde a épousé le 12. de ce mois Mademoiselle Ravat, fille de M. de Ravat Prevost

des Marchands & Commandant pour le Roy à Lyon.

L'article des Morts ne sera pas plus long que celuy des Mariages.

Dame Françoise de Brancas, Epouse de Messire Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, Prince d'Harcourt, mourut le.. de ce mois.

Messire Jean-René Basan, Marquis de Flamanville, Lieutenant General des Armées du Roy, mourut le... de ce mois.

M. Carlier, Tresorier General des Maisons & Finances de feu Monseigneur le Duc de Berry,

Berry, mourut le .. de ce mois.

M. de Gorillon, Ecuyer Seigneur de Courgouſſon, mourut le 28.

M. le Marquis Dugart, ancien Colonel de Cavalerie, mourut le même jour.

M. le Chevalier Benoiſt, frere du Conſeiller de ce nom, fut inhumé à S. Sulpice avec grandes ceremonies.

M. Aubry, fils, Ecuyer, Conſeiller du Roy, Treſorier General de l'Argenterie de S. M. mourut le ... de ce mois.

Je reprendray le mois prochain ſous le bon plaiſir des

personnes de consideration, que ces articles interessent, ce qui y manque ce mois cy.

Au reste je prie les gens éclairez sur ces matieres, de m'aider de leurs lumieres autant qu'il leur conviendra, & que les Memoires qu'ils auront la bonté de m'envoyer, seront d'accord avec la verité.

Je pourrois à present, sans craindre de passer pour un ennuyeux conteur, charger presque tout le reste de ce Volume de cent vieilles nouvelles; mais la satisfaction de mes Lecteurs m'est trop chere, pour vou-

loir les exposer à la peine de lire tant d'inutilitez ; d'ailleurs je suis bien aise de leur annoncer qu'ils doivent s'attendre à des choses au moins aussi amusantes que celles qu'ils ont lû ; & le nouveau Ceremonial dont je vais les entretenir va me servir de vehicule pour leur presenter d'autres objets.

Le six de ce mois M. le Maréchal de Villeroy, Doyen des Marêchaux de France, Messieurs les Marêchaux de Villars, d'Estrées, de Tessé, de Matignon & de Montesquiou

ſe rendirent au Parlement à la Conneſtablie, pour y recevoir M. Duchevron dans la Charge de Prevoſt General de la Conneſtablie, Gendarmerie, Maréchauſſée de France & des Camps & Armées du Roy, vacante par la mort de feu M. de la Coſte, & que le Roy luy a donnée en conſideration de ſes longs ſervices, & pour le dédommager de la perte de ſa Charge de Lieutenant des Gardes du Corps de feu Monſeigneur le Duc de Berry. Le jour deſtiné pour ſa reception, la Compagnie de la Conneſta-

blie attendit au bas de l'eſ-
calier de la Sainte Cha-
pelle, Meſſieurs les Marê-
chaux de France qui arri-
verent à onze heures du
matin. Dés qu'ils parurent
on leur preſenta à chacun
un bouquet, les Gardes ſe
mirent ſous les armes, les
tambours battirent aux
champs, & les trompettes
& les hautbois ſonnerent,
& les accompagnerent juſ-
qu'à la Connêtablie, où ils

prirent ſéance chacun ſelon leur rang. On y lût les Proviſions en commandement accordées par Sa Majeſté à M. Duchevron, aprés quoy on fût aux opinions qui luy furent toutes favorables. Il prêta enſuite ſerment entre les mains de Meſſieurs les Marêchaux de France. Le plus ancien Lieutenant de la Compagnie de la Connêtablie preſenta un Bâton de com-

mandement à M. le Maréchal de Villeroy, qui le remit dans les mains du nouveau Prevoſt, qui prit alors ſéance. Meſſieurs de la Jonchere, de Sauroy & de Paparelle y prirent auſſi ſéance en qualité de Treſoriers Generaux de l'Ordinaire & Extraordinaire des Guerres, ayant voix déliberative par la qualité de leurs Charges.

Cette ceremonie finie

Messieurs les Marêchaux de France sortirent dans le même ordre qu'ils étoient entrez, & M. le Prevost aprés les avoir remerciez, fut joindre une douzaine de ses amis, (dont je suis du nombre) au rendez-vous qu'il leur avoit donné, & où le verre à la main, nous le felicitâmes tous de grand cœur, sur sa nouvelle dignité.

Heu-

Tant que les honeſtes-gens qui ſe meſlent d'écrire, m'engageront par la qualité des pieces qu'ils m'envoyeront, à ſuſpendre l'éxecution des promeſſes que je fais tous les mois, je leur en ſçauray bon gré, leurs ouvrages marcheront toûjours devant les miens, nous y trouverons tous noſtre compte, & ſe ſera autant de peine épargnée pour moy. Monſieur de L.. tres-fameux & tres habile faiſeur d'hiſtoires, & que j'ay à bon

MERCURE

compte remercié du pré-
ſent qu'il ma fait de celle
que vous allez lire, peut
répondre pour moy par ex-
perience, de l'uſage que je
feray doreſnavant de tou-
tes celles qu'on m'envoira.

L'AMANT INTERESSE' dupé par l'Amour.

L'Hiſtoire peut paſſer pour un
Poiſſon d'Avril.

IL eſt tres dangereux d'a-
voir aucun commerce a-
vec l'Amour, tout lui eſt
bon, & il ſemble meſme
qu'il ſe plaiſt à ranger ſous

ſes loix les plus ſauvages & les moins diſposés à aimer ; un homme agé de cinquante ans, petit, cagneux, fort laid, farouche, & tres intereſſé en fait la preuve, & le portrait du corps & de l'ame de M. le Baron de Suras ; ſon Pere né à Paris y épouſa par inclination une Languedociene à qui ſes agrémens & ſon eſprit ſervirent de dot ; ſon Epoux pour lui plaire fit des dépences conſiderables qui l'obligerent de ſe retirer à

la Rochelle, où il se mit en societé avec des parens de sa femme qui lui firent valoir si heureusemẽt rois mille pistoles qu'il ramassa du débris de sa fortune, qu'en moins de dix ans il se trouva riche de plus de cent mille écus; il en employa la moitié dans l'acquisition qu'il fit de la Baronie de Suras; cette terre est située dans le fond du Languedoc, est bien bastie, a de beaux droits de pesche & de chasse qui rendent son séjour

agréable, & le nouveau Baron crut qu'il pourroit y joüir impunemént de la qualité d'Ecuïer qu'il avoit priſe pour la premiere fois dans ſon Contract de Mariage, & qu'il a continué de prendre dans tous les Actes qu'il a ſignés pendant ſa vie ; Madame ſon Epouſe a tousjours figuré avec les Dames les plus qualifiées de ſon canton, & a veſcu auſſi heureuſe que ſi elle euſt eſté la femme d'un veritable Gentilhomme ; cette qualité qui

eſt belle & deſirable ne ſe ſent apparemment que par ceux qui l'ont, & qui ſont aſſez vains pour croire qu'ils peuvent, & doivent la faire ſentir à ceux qui ne l'ont pas ; Mr le Baron de Suras leur Fils joüiroit encore de ce beau droit ſans des traitans inexorables qui rechercherent exactement ſur la fin du dernier ſiecle tous les faux Nobles de ce Royaume ; le Conſeil du Baron l'engagea à prendre bien viſte des Lettres de Nobleſſe, où l'on

fit un long & magnifique détail des prétendus ſervices de ſes ayeuls, & de ſon Frere aiſné qui a eu l'honneur de ſervir long-tems en qualité de Capitaine d'Infanterie, & d'eſtre tué à la bataille de Fleurus ; la dépenſe que Mr de Suras fit pour ſes Lettres de Nobleſſe acheva de l'incommoder, car il eſtoit desja inquieté pour beaucoup d'arrerages de ſommes conſiderables qu'il avoit pris à rente pour marier deux ſœurs qu'il a. Nos

guerres avoient rendu le commerce de la Mer impratiquable, & il touchoit peu de choſes des fonds que ſon Pere avoit acquis dans la Martinique, tant de malheurs & de contretemps donnerent occaſion il y a trois ans à ſes Créanciers de ſaiſir en decret la terre de Suras, le decret en fut porté au Parlement de Toulouſe, où le Baron ſe défendit autant que les délais & la chicane d'un habile Procureur le permirent ; mais las & acca-

blé par ſes infortunes, il devint inſupportable à tout le monde : Mr ſon Rapporteur en fut averti, & il lui vint dans l'eſprit, autant pour ſe défaire d'une parente qu'il avoit, que pour amuſer le plaideur, de lui propoſer en mariage une trés noble & tres aimable Demoiſelle, qui, aprés la mort de ſon Pere eſtoit demeurée ſous la conduite d'une mere trop facile qui avoit ſouffert à la campagne où elles vivoient les fréquentes viſi-

tes d'un jeune Marquis que ſa famille empeſchoit d'épouſer la Demoiſelle en queſtion ; Mr le Rapporteur s'expliqua aſſez pour faire entendre au Baron que les frequentes viſites du Marquis avoient fait tort à la perſonne qu'il propoſoit ; il lui dit meſme qu'une tante du Marquis faiſoit offrir ving mille francs à la Demoiſelle ſi elle vouloit bien ſonger á un autre mariage qu'à celui de ſon Neveu ; il lui dit encore

que la Demoiſelle joüiſſoit desja d'une terre de deux mille livres de rente, & que Madame ſa Mere luy en aſſureroit du moins autant aprés ſa mort ; une aimable perſonne avec cent mille francs valoit certainement mieux que le Baron, il remercia bien auſſi ſon Rapporteur qui lui demanda huit jours pour s'informer ſi ſa parente étoit reſoluë de tenir quitte pour ſi peu de choſe un parjure qui lui proteſtoit depuis prés de qua-

tre ans qu'il n'en épouſeroit jamais d'autre. Le Baron peu curieux d'aprofondir le ſens de ce diſcours, ou ne ſentant que le beſoin qu'il avoit de trouver de l'argent pour payer ſes, dettes, ſe retira ſans autre explication, & avant que les huit jours fuſſent paſſés il revint chez ſon Raporteur qu'il pria de faire venir inceſſamment á Toulouſe la Demoiſelle dont il étoit queſtion, & un moment avant que de ſe quitter le Conſeiller dit

à M. de Suras qu'il eſpe-
roit faire donner à ſa pa-
rente juſqu'à dix mille écus
d'argent, qui ne la deſin-
tereſſeroient pas même
ſuffiſamment de la mauvai-
ſe foy du Marquis & des
ſuites fâcheuſes qu'avoit eu
ſon intrigue avec la De-
moiſelle qu'il lui propo-
ſoit, ces dernieres paroles
n'augmenterent pas la pei-
ne que ſon Raporteur lui
avoit dû cauſer dés leur
premiere conference, &
ce fut chez lui que ſe fit
peu de jours aprés l'entre-

vûë des deux nouveaux amans ; tous les ſens du pauvre Baron en furent émûs, il n'avoit jamais vû rien de ſi beau ni de ſi touchant, la belle y affecta un air modeſte, & n'y parut qu'en deshabillé, & le viſage à demi couvert d'une coëfe ſous laquelle brilloient ſes yeux & beaucoup de rouge qu'elle avoit mis ce jour là ; le Raporteur prit dans cette premiere entrevûë le Baron à l'écart, & lui dit, qu'il n'étoit pas ſurpre-

nant que tant de beauté eût touché le Marquis dont il lui avoit parlé, mais que sa tante étoit fort en état de desintereſſer la Demoiſelle, à qui elle faiſoit offrir juſqu'à dix mille écus depuis qu'on l'avoit plus amplement informée de l'intrigue de tous les engagemens qu'avoit contracté ſon Neveu avec ſa Parente; le Raporteur dit alors au Baron que la terre de Suras étant fort éloignée du lieu où ces choſes s'étoient paſſées, il n'en

auroit jamais de repro-
ches, & que mettant tout
au pis, ce seroit de pren-
dre des mesures pour ne
se point attirer des raille-
ries que bien d'autres que
lui meritoient sans avoir
le bonheur d'en être in-
formés, & qu'il pourroit
éviter par la connoissance
qu'il avoit des malheurs
arrivés à une pupille se-
duite par un jeune débau-
ché : le Baron qui étoit
prévenu, prit son parti,
& demanda instamment
que le mariage se fît bien-
tôt

tôt & ſans éclat, le Raporteur pria la Demoiſelle de ſouffrir que le Gentilhomme qu'il lui preſentoit la viſitât tous les jours dans l'auberge où elle étoit deſcenduë avec Madame ſa mere; ce fut là que le Laquais de M. de Suras, à qui ſon Maître avoit dit qu'il ſe marieroit bien tôt, apprit d'une vieille femme de chambre de la Maîtreſſe du Baron qu'elle avoit des engagemens avec un Marquis qui ne pourroit finir qu'avec un mariage, la

femme de chambre avoit pris une averſion extrême pour la perſonne & pour les manieres de M. de Suras, & elle n'eût jamais pû ſe reſoudre à devenir ſa domeſtique: le Laquais qui auroit juré que ſon Maiſtre ignoroſt tout ce qui lui avoit été confié lui en fit bien-tôt le rapport; mais le Baron le gronda d'avoir écouté des calomnies que la femme de chambre inventoit, parce qu'elle étoit d'intelligence avec le Marquis qui avoit

deſſein d'épouſer ſa Maîtreſſe, & M. de Suras ennemi des explications n'en voulut plus qu'au ſujet des trente mille frans d'argent qui lui avoient été propoſés; car la tante du Marquis n'en voulant plus donner que vingt mille, on eut beſoin d'adreſſe pour y faire conſentir le Baron qui avoit pris tant d'amour pour la belle Languedocienne, que malgré l'importun détail que lui fit de ſa vie ſon curieux & trés-informé Laquais,

il se resolut à conclure, & toucha vingt mille francs qui suffirent pour faire cesser le decret ; la Demoiselle qui étoit habile & persuadante, fit agréer à son amant une separation de biens stipulée dans un modele de contrat qu'elle lui presenta ; M. de Suras qui n'avoit aucune connoissance des affaires, consulta un Avocat qui l'assura que les conditions qu'on lui proposoit étoient fort extraordinaires ; mais qu'il en falloit proposer de pa;

reilles pour lui, qu'il dictat, & qui furent acceptées par la Demoiſelle ; un pareil contrat pourra ſervir de modele à bien des gens, en voici la copie.

Au gré des deux parties cy-aprés deſnommées, & à la premiere requiſition de l'une d'icelles, ſe celebrera le Mariage entre Meſſire Michel de Valencour, Chevalier Seigneur de la Terre & Baronnie de Suras d'une part, &c. Et de Damoiſelle Lucrece de Breboc

Fille majeure, uſante de ſes droits, de l'autre part, &c. (clauſe de la Future) en conſideration duquel mariage & de l'inégalité de leurs âges, chacun aura ſon Appartement, où il demeurera, s'il n'eſt appellé par l'une des parties pour cauſe de maladie ou infirmité conſiderable ; aura la Future, par une ſéparation de biens ſtipulée, liberté de donner à ſes dépens tels repas & cadaux que bon luy ſemblera (clauſes du Futur) pro-

met au surplus le Futur la nourrir & entretenir honorablement, & luy fournir jusqu'à quinze aulnes d'étofe pour chaque habit dont elle auroit raisonnablement besoin ; ne sera fait aucune mention de doüaire dans le present Contrat, d'autant que le Futur se reserve le droit & le pouvoir d'assigner à la Future par promesse sous seing privé telle récompense que meriteront les bons ou indifferens traitemens qu'il en recevra ; les-

dites clauſes & ſtipulations acceptées par les deux Parties, qui les ont deſirées telles pour former & entretenir une ſocieté plus heureuſe qu'aucune dont on ait entendu parler juſqu'à preſent.

Les incredules qui ont nié la poſſibilité & la validité de ce Contract en penſeront & diront tout ce qu'il leur plaira ; mais le mariage de Mr de Suras ne s'en fit pas moins ſur la fin de l'Automne dernier, & il s'embarqua peu

de

de temps aprés avec Madame ſon Épouſe pour la Martinique, d'où ils eſperent apporter avant deux ans beaucoup de bons effets en France, où l'on a ſouvent des Scenes nouvelles ; on aura alors oublié les circonſtances du mariage de Mr le Baron de Suras, & tous ceux qui auront eſté aprés luy les dupes de l'Amour ne s'en vanteront pas.

AUTRE HISTOIRE
plus courte que la precedente.

MAdemoiſelle Pipi, jeune, belle & bien faite, eſtant il y a quelques jours à Paris, où elle eſt encore, y fut aimée d'un beau Jouvenceau qui charmé de ſes doux attraits, dont il s'enyvre tous les jours, luy promit de lui donner la plus grande preuve d'amour qu'un Amant puiſſe donner à ſa belle, il luy jura de l'aimer juſqu'au

tombeau, mais ce ferment n'eſt ſouvent qu'une bagatelle, auſſi ne s'en contenta-t'elle pas, il luy parla de Mariage en termes aſſez preſſants, il eſt riche, elle n'eſt que belle, elle l'écouta, cela eſt dans la regle; mais elle ne ſe rendit pas pour cela. L'Amant deſeſperé de ſes rigueurs luy promit enfin d'immortaliſer ſon Nom, il le fit, ou crut le faire par cette chanſon qu'il luy envoya, & qu'elle m'a renvoyée. Sa vanité en fut flattée, elle

se rendit, ou du moins elle est, dit-on, preste à se rendre. Jugez, Messieurs, si la chose en vaut la peine.

CHANSON.

De Paris jusqu'au Missipi,
Est-il rien qui charme autant
que Pipi,
Lorsque l'Amour se sent assoupi,
Pour se reveiller il va voir
Pipi;
Elle le tente,
Elle l'enchante,

De Paris jus qu'au Missisipi, est-il rien qui charme autant que Pi ..:

:pi, De Paris jusqu'au Missisi-pi, est-il rien qui charme autant que Pi ..:

:pi, Lorsque L'Amour Se Sent assoupi, pour Se reveiller il va voir Pi ...:

:pi, elle le tente, elle l'enchante pour peu qu'il Sente Sa flame .

lente, Pour Se reveil-ler il va voir Pi ...pi, Pour Se re-veil ....:

BIBLIOTH. DE L'ARSENAL IMPR

:ler il va voir Pi ...pi .

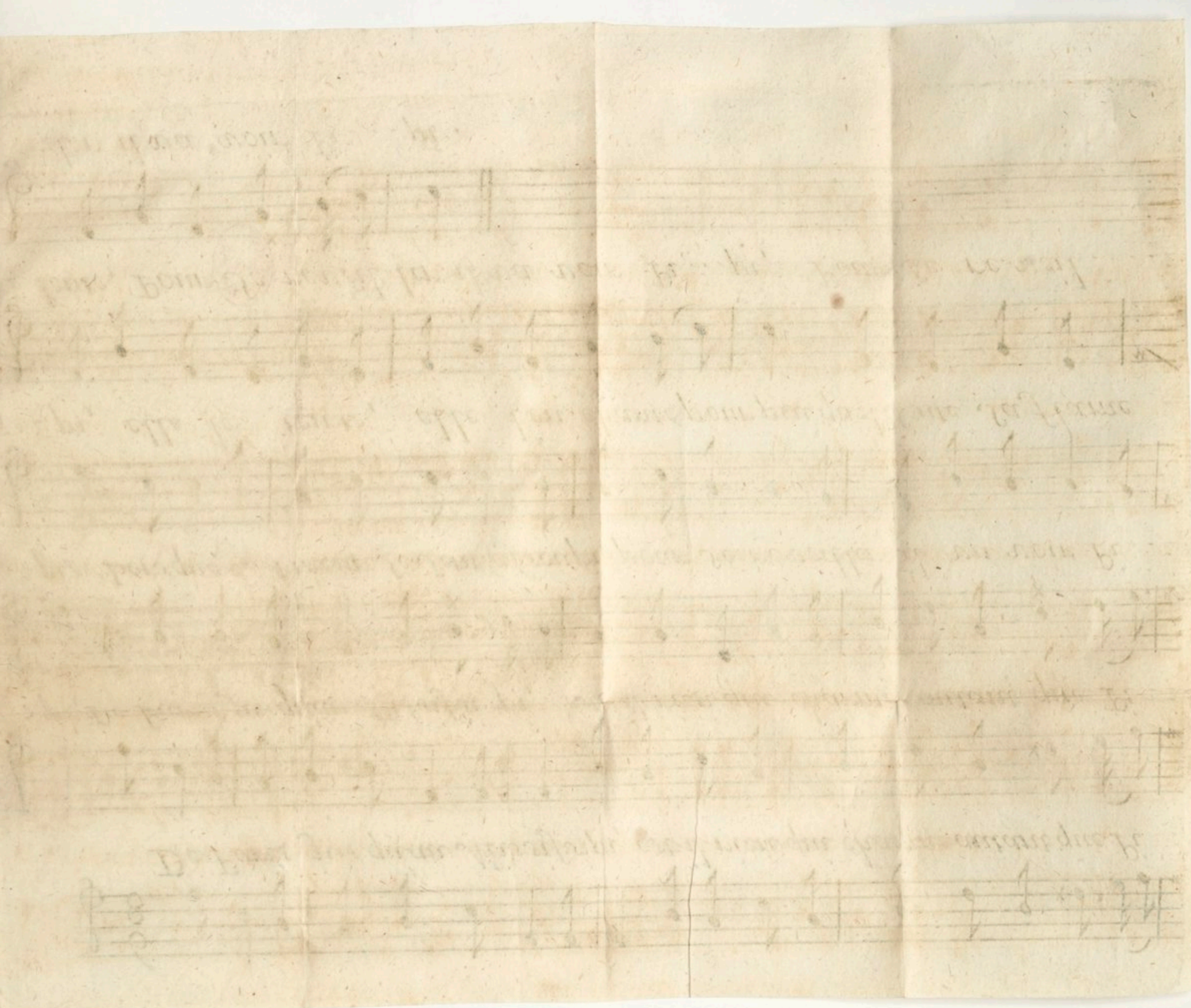

Pour peu qu'il ſente,
Sa flamme lente,
Pour ſe reveiller il va voir
Pipi.

Dame Venus a beaucoup glapi,
De puis que ſon Fils frequente
Pipi,
Dans ſes beaux yeux en ſecret
tapi,
Il fait ſur Venus triompher
Pipi.
Tousjours chez elle,
Grace nouvelle,
Et l'immortelle,
En a dans l'aiſle,
Il fait ſur Venus triompher
Pipi.

Le blanc ſi fin qui naiſt dans
l'Epi,
Le cede en blancheur au teint
de Pipi:
Le lait, l'œuf frais, la pomme
d'Api,
Perdent leur couleur auprès de
Pipi,
Le jaſmin meſme,
Y paroiſt bleſme,
Le Lys, la Roſe,
A peine écloſe,
Perdent leurs couleurs auprès
de Pipi.

Le cœur n'a ni quartier, ni repi,
Quand les yeux on vû l'aima-
ble Pipi;

Chez la Guerbois, ni chez la
Creſpy,
Non rien ne ragouſte autant
que Pipi;
Perdrix, Poularde,
Faiſans, Outarde,
Soit qu'on les barde,
Ou qu'on les larde,
Non, rien ne ragouſte autant
que Pipi.

La belle Pipi doit être aſſez contente de ces couplets, mais avec ſa permiſſion, il m'arrive un Sonnet qui s'étoit apparemment égaré en chemin le mois paſſé; je ſçai bien le rang

que je lui aurois donné s'il estoit venu avec les autres; mais il n'a rien perdu pour attendre.

SONNET

en bout rimez, par le Suisse.

Q'Un manan la main à
la . . . herce
Qu'un galant tout sortant du
. . . bain
D'attaquer une Iris tous deux
ayent des- . . sein
Le manan l'or en main bien-
tost l'autre . traverse.
Nos belles ne sont plus pour un

tendre . . commerce
Telle a Mars pour eſpoux qui
cherira . . Vulcain,
Qui meſme le ſuivra dans un
pays . . lointain
S'il étale à ſes yeux les tréſors
de la . . Perſe.
Malgré l'ennui que cauſe un
homme . . raſibus,
Cent mille écus de re venus
Feront aimer un Origene.
Le Sexe a pris des Leçons
de . . Laïs;
Et maintenant le beau Pâris
Vuide d'argent dégouſte-
roit . . Helene.
Le Compliment n'eſt

point énigmatique, & je ne doute pas que le beau Sexe ne ſouhaitte aprés avoir lû ce Sonnet, en tenir l'Autheur pour ſe donner le plaiſir de lui laver la teſte d'importance. Pour moi, Meſdames, quoi que je ſçache aſſez ce que j'en penſe, je vous aſsûre que je m'en lave les mains, & que j'aimerois mieux renoncer à jamais à l'honneur que j'ay d'eſtre votre Mercure, que vous dire aucune de ces veritez déſobligeantes; au contraire,

je chercherai tousjours à vous amuſer de tout, meſme des injures que vous vous faites dire par les gens que vous mettez de mauvaiſe humeur. Ainſi en beau, en laid, en petit & en grand, je vous prie de compter toujours ſur moi. Je croy maintenant ne pouvoir vous donner rien qui convienne mieux pour vous dédommager du malin Sonnet que vous venez de lire, que le Chapitre des Enigmes: c'eſt une diverſion pour votre eſprit.

MERCURE

Le mot des Enigmes du mois passé estoit *le Parasol* & *l'éteincelle*. Les noms de ceux qui les ont devinés sont, le Prevost d'Argentan, la Belle Me. L'amy Conseillere au Parlement de Dijon, la charmante Mlle. Petit sa Sœur, M. Dessain, la belle brune de la ruë de la Comedie, Mlle Segué, M. Dujar, Mr. Moustif, le Solitaire Quemine, l'aimable robuste de la ruë du Temple, la grosse reveillée de la belle & nouvelle maison de la ruë

Mótmartre, mon cher ami d'Eſtampes, & la ſpirituelle & dédaigneuſe Eſtampoiſe.. Avant de vous donner les énigmes de ce mois, il eſt à propos que je recommande à tous ceux & celles qui en ſçavent faire de m'en envoyer. Outre que c'eſt un ouvrage dont on doit en conſcience m'épargner la façon, n'eſt-il pas juſte de vous propoſer quelque fois des moyens d'exercer votre imagination, je ſçai que c'eſt belle malice & pure pareſſe, ſi

vous ne m'en envoyez pas, vous le pouvez faire aiſément. Je n'exige point de vous, que vous imitiez l'exemple d'un genereux anonime qui d'un coup de filet, m'en a envoyé une demie douzaine: mais je vous invite ſeulement à ne m'en pas laiſſer manquer. Je me gliſſe adroitement moi-même dans tant d'autres endroits du Mercure, que je croi que vous n'avez tout au plus que quelques négligences à me reprocher, encore

eſt-ce plutôt la faute du mois qui eſt toûjours trop court, que ce n'eſt la mienne.

ENIGME.

ON me cache à demy, pour me faire paroître,
Je ſuis alors comme en priſon :
Peu de gens ſçavent me connoître.
Certain Animal mâle a quelquefois mon nom,

Qu'on ne me cherche pas
dans l'onde,
J'habite en un autre élément.
On m'eſtime par tout le monde ;
Mais avec le bas peuple
on me voit rarement :
Qui ne me connoît pas,
bien ſouvent me mépriſe,
Et me prend pour celui
qui porte un nom
d'Egliſe.

AUTRE.

POur remplir nôtre
employ, nous nous
faiſons la guerre,
Et nous nous donnons de
ſi grands coups,
Qu'on n'oſeroit alors
mettre un doigt entre
nous.
Notre combat n'eſt pas
à terre.
Nous faiſons mille tours,
lorſque nous nous
battons;

Pendant nôtre combat
nous ne ſommes pas
quatre,
Chacun ſe plaît à nous
voir battre;
Et pour nous battre trop
nous nous précipitons.

Vous m'envoyez bien
tard vos ouvrages, Meſ-
ſieurs, mais n'importe,
ils arriveront toûjours
aſſez tôt quand ils ſeront
auſſi bons que ce Sonnet.

SONNET.

ENfin je ſuis aux champs où
je plante & je . . herſe
Je conſens qu'un Rival mene
Laïs au . . bain
Guerri du fol amour qui re-
gnoit dans mon . ſein
Je joüis d'un repos qu'aucun
ſoin ne . traverſe.
Nous ſommes quatre amis d'un
aſſez bon . commerce
Et d'un état éxempt des ſou-
cis de . . Vulcain
Nous allons quelquefois dans
un Chaſteau . lointain

Digne de recevoir l'Ambaſſa-
deur de . . Perſe.
Là nous faiſons grand'chere
& bûvons . rafibus
Nous préferons la table aux
plaiſirs de . . Venus
Et Nous moraliſons ſur le
ton d' . Origene
Ainſi libre des fers de l'in-
grate . . Laïs
Je ne ſuis point jaloux du bon-
heur de . . Pâris
Et je laiſſe à chacun poſſeder
ſon. . Helene.

J'aurois peur de déclarer trop ouvertement ce que je sens, si j'avoüois ingenuëment ce que je pense du Rondeau qui suit. Cependant je ne peux m'empêcher de vous dire que je le trouve bien joly.

RONDEAU.

PAr un bonheur *je connus Alizon*

Pour qui j'étois brulant
comme un tizon.
Sa taille autant que ſa
beauté m'excite,
Mais plus je l'aime &
je la ſollicite;
Moins de mon mal j'ob-
tiens la gueriſon.

❦

Cela viendra, dis-je, dans
ſa ſaiſon,

Sa mere un jour la laisse
à la maison,
Va du matin faire longue
visite;
Par un bonheur !

❦

Je vis l'objet qui troubloit
ma raison,
Assis au frais sur un ten-
dre gazon,
Au jeu d'Amour douce-

ment je l'invite,
Et je parviens enfin au
but que je medite,
Ainſi finit ma peine &
ma priſon,
Par un bonheur.

Si j'ay (comme bien d'autres) le talent de débiter un grand nombre de choſes inutiles, cela n'empêche pas que je ne puiſſe ſouvent en débiter de fort bonnes, ſur tout quand je peux m'en donner la peine. Or eſt-il que, grace à mon étoile qui me regarde aujourd'huy plus favorablement qu'hier, je ſens que ma machine eſt mieux montée qu'elle ne l'a été pendant tout le cours de ce mois (il ne tient qu'à vous, Meſſieurs, par parentheſe, que les reſſorts en aillent toûjours bien.)

Quoyqu'il en ſoit, je vais profiter du bon moment où je me trouve, pour vous conter l'Hiſtoire de l'origine & des progrés d'une découverte nouvelle, ſinguliere, curieuſe, & des plus importantes.

Un homme ſage & éclairé profite de tout, pour perfectionner ſon eſprit & ſon raiſonnement ſur tous les objets qui ſe preſentent à ſes yeux. Je ne peux mieux vous prouver cette propoſition que par la nouvelle que je vais vous apprendre.

M. Anel Docteur en Chirur-

gie, & Chirurgien de Madame Royale mere du Roy de Sicile, étant en Italie, se trouva, il y a quelques années, pendant le Carnaval à Genes, Ville superbe, belle, & presque aussi fameuse que Venise par les plaisirs desordonnez de cette saison. Entrainé par ses amis à prendre sa part de ces divertissements, il consentit à aller une fois au bal avec eux.

Un jour au milieu d'une de ces festes, ennuyé & fatigué du tumulte de l'assemblée où il se trouvoit, il se retira dans

un coin de la Salle, & pendant les mouvemens que ſe donnoient les Maſques du bal, il ſe mit à mediter ſur un point de Chirurgie, qui, depuis pluſieurs années, fait ſa principale étude, & à force d'application & de raiſonnement, il inventa une nouvelle Methode de guerir radicalement & parfaitement les fiſtules lacrymales.

Le Lecteur ne s'attendoit aſſeurement pas à ce chef-d'œuvre, ny moy non plus ma foy, lorſqu'on me conta pour la premiere fois, l'ori-

gine de cette découverte. Il est neanmoins vray que ce fut là le champ où M. Anel qui est vrayement homme d'esprit, & qui n'a pas besoin du secours de la solitude, pour imaginer des choses utiles & solides, la fit. Il la porta depuis, & en peu de jours, à un tel degré de perfection, que non seulement il la rendit propre à guerir à fond les fistules lacrymales quelques inveterées qu'elles puissent estre, mais encore à prevenir tous les inconveniens dont sont affligez ceux qui sont menacez de cette maladie

ſans avoir recours au fer, au cauſtique, au corroſif, ny au feu, moyens toûjours violents, tres-ſouvent inutiles, mais ordinaires, dont on ſe ſervoit pour traiter cette maladie, avant cette heureuſe découverte.

Avant que M. Anel ſe fut rendu auſſi habile qu'il le devint la nuit du bal, il avoit déja gueri avec beaucoup d'éclat & d'applaudiſſements M. le Comte de Konigſeck, à preſent Plenipotentiaire de l'Empereur en Flandre, & nommé ſon Ambaſſadeur en France.

Cette cure qui avoit fait beaucoup de bruit en Allemagne & en Italie, avoit rempli l'esprit de M. l'Abbé Fieschi, neveu du Cardinal Fieschi, de l'esperance de trouver enfin ce nouvel Esculape, & de l'engager par toutes sortes d'endroits à luy guerir deux fistules lacrymales qu'il gardoit malheureusement depuis plusieurs années, lorsqu'il fit son Entrée à Genes.

La Renommée luy apprit presque aussi tost l'arrivée du reparateur & du conservateur de sa vûë. Il se fit en même

tems porter chez luy, il le ſalüa comme un Ange de lumiere, il luy conta tous les accidents de ſa maladie, il luy avoüa qu'il avoit épuiſé tous les ſecrets de la Pharmacie & de la Chirurgie, enfin il le conjura de luy rendre la vie & le jour qu'il s'ennuyoit de voir avec de ſi méchants yeux.

M. Anel l'entreprit d'autant plus volontiers, que les plus beaux yeux des plus belles Dames de la Ville allerent le ſolliciter en gros & en détail, & le prier de faire un miracle en faveur de M. l'Abbé Fieſchi.

Il ne pût resister à tant de charmes, & il travailla avec tant de succés, que la gloire, son interêt, & l'amour obtinrent enfin de luy le prodige qu'on en esperoit M. l'Abbé Fieschi fut en un mot parfaitement gueri, & chaque jour il benit le Ciel de luy avoir envoyé M. Dominique Anel.

Le bruit de cette cure se répandit dans toutes les Villes d'Italie, & particulierement à Turin. Madame Royale qui avoit malheureusement une ancienne fistule, pour la guerison de laquelle on avoit en

vain consulté tous les plus ce-
lebres Medecins & Chirur-
giens Oculistes de l'Europe,
ayant appris les circonstances
de cette merveilleuse décou-
verte, envoya recommander
à M. Anel de venir à son se-
cours. Il y vola, il vit cette
Princesse, & en trois jours il
la guerit. En revanche, elle
luy fit present d'un diamant
de deux mille livres, d'une
bourse de cinq cens loüis d'or,
& d'une pension viagere de
cinq cens écus. *Cecy n'est pas*
un conte; mais une verité con-
firmée non-seulement par les

Envoyez & Ambaſſadeurs du Roy de Sicile ; mais par un grand nombre d'autres endroits qui valent bien ceux-là, & dont il luy reſte encore en beaux & bons preſents qu'il reçût des Princes & des Seigneurs de cette Cour, d'excellents certificats. Il y ſeroit même encore ſi une grande Princeſſe qui apprehendoit d'avoir une fiſtule, ne l'avoit pas obligé à venir à Paris, où il loge à l'Hoſtel de Hambourg, ruë des Boucheries, Fauxbourg S. Germain.

Il a receu ſur ſa decouverte

des compliments de tous les Sçavants de l'Europe, & principalement en ce pays-cy, où l'Académie Royale des Sciences, & où tous les Docteurs en Medecine font un si grand cas de sa nouvelle methode, qu'on l'enseigne aujourd'huy publiquement dans les Ecoles de Medecine, & au Jardin du Roi. Il fait ses operations en public comme en particulier, & laisse à tout le monde la liberté d'examiner ses instrumens. J'en parlerois volontiers, parce que j'en admire l'art & l'invention; mais je n'y connois rien au-

delà, & je me ſouviens à propos de ce Proverbe Latin : *Ne ſutor ultra crepidam.*

Je croy au reſte vous avoir dit preſque tout ce qui convient au merite de M. Anel. Nous dirons maintenant un mot, ſi vous voulez, des maladies qu'il guerit ſi bien.

Tous les maux qui attaquent les yeux, & ſur tout les fiſtules lacrymales ont quelque choſe de ſi affreux & de ſi dégoûtant, que le moindre accident ſur la vûë ſuffit pour gâter abſolument le plus beau viſage ; mais M. Anel eſt heu-

reuſement au monde pour en reparer les deſordres M. Lhardy, premier Chirurgien de ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orleans, a reconnu ſon merite avec tant de diſtinction, qu'il n'a pû s'empêcher de faire ſon éloge à Son Alteſſe Royale. Ce Prince grand & éclairé dans tous les genres, a temoigné quelque envie de le voir. M. Anel s'eſt auſſi-toſt rendu à Verſailles, où il a eu l'honneur de ſaluër & d'entretenir Son Alteſſe Royale, qui a paru fort contente de l'explication de ſa

nouvelle decouverte, & de tout le reſte de ſon raiſonnement. L'avantage qu'il a eu de plaire à ce Prince, eſt à mon gré la preuve la plus forte de ſa capacité.

QUoyque les fonctions de Commiſſaires départis dans les Provinces du Royaume pour l'execution des ordres de la Cour ſoient difficiles à remplir à la ſatisfaction generale, pluſieurs grands hommes neanmoins ſe ſont rendus ſi recommandables par leur talens en cette adminiſtration,

qu'ils s'y ſont concilié l'eſtime du Souverain & la bienveillance des peuples.

S'il étoit beſoin de preuve le ſeul nom de Voyſin, celuy de Bignon, & les familles de Dagueſſeau, de Harlay, de Lamoignon, Chauvelin, d'Ormeſſon, Trudaine, le Bret, Ferrand, Roujaut & autres qui ont donné à l'Etat & luy fourniſſent encore de ſi illuſtres ſujets en ce genre d'exercice en ſerviroient, les ſeules idées de leur merite en cet employ ſuffiſent pour vous aider à croire que celuy dont

les

les vertus ont donné lieu aux vers suivants, loin d'être un objet imaginé, peut passer pour y estre peint d'aprés son naturel.

L'admiration qu'il excite sans cesse dans son poste, où sa capacité ne le distingue pas moins que ses mœurs, luy attire avec l'affection des Provinces confiées à ses soins, l'applaudissement universel dont ces vers sont une espece d'écho:

Sa modestie singuliere empêche de le nommer; mais ses qualitez personnelles le mar-

quent assez, sa réputation le décele & l'on n'aura pas de peine à le reconnoistre à ces traits particuliers qui le désignent en ces Stances.

A MONSIEUR L'INTENDANT en la Generalité de ....

STANCES.

Quelle est l'intelligence
Qui surveille en ces lieux
Et fait par sa prudence
Tout fleurir à nos yeux?
C'est Ariste, modele

Des parfaits Magiſtrats
Qui ſignale ſon zele
Pour ces heureux climats.

Son ſage miniſtere
Pour nos ſecours ardent
En luy nous montre un pere
Sous le nom d'Intendant
Il hâte en nos demeures
Les doux fruits de la Paix.,
Et n'y conte ſes heures
Que par ſes ſeuls bienfaits.

Themis qui le contemple
Se plaît du haut des Cieux
A le voir dans ſon Temple
Répondre à tous nos vœux:

Faire en Miniſtre habille
Plus grand que ſon employ
Le bien de chaque Ville
Et l'intereſt du Roy.

Le ſort par un caprice
N'a point fait ſa grandeur;
Du ſein de la JUSTICE
Il tire ſa ſplendeur;
Sa ſageſſe profonde
En eſt l'appuy certain;
On croit qu'il vint au monde
La balance à la main.

Le poids du Sanctuaire
Eſt ſon unique poids.
C'eſt l'Ange tutelaire

Qui conſerve nos droits.
Il fait pleuvoir des graces ;
Et par les contre-coups
Qu'il ſent de nos diſgraces
Il ſouffre plus que nous.

Tendre en ſon caractere
Qu'il en coûte à ſon cœur
Quand il ne ſçauroit faire
Noſtre commun bonheur !
Il plaint ſa deſtinée,
Et ce cœur genereux
Croit perdre une journée
S'il n'y fait des heureux.

Sur ſon front regne un charme
Qui tient tout en reſpect ;

La discorde en allarme
Expire à son aspect ;
Sa douceur prevenante
Rend legers les tributs,
S'il n'accorde, il contente
Jusques dans ses refus.

De tout piege il se garde
Flatteurs & Partisans,
De même œil il regarde
Vostre encens, vos presens ;
Sa noble vigilance
Pour prix de ses travaux,
Ne veut de recompense
Que la fin de nos maux.

A travers mille obstacles

Au Conſeil ſes avis
Non moins que des oracles
Sont reçûs & ſuivis
Par un rare aſſemblage
Il ſçait dans ſes projets
Ménager l'avantage
Du Prince & des Sujets.

Les vertus, en cortege,
Marchent à ſes coſtez;
Les foibles qu'il protege
Celebrent ſes bontez;
L'innocence à ſa ſuite
Triomphe par ſes Loix;
Il met le crime en fuite
Et la fraude aux abois.

Mille faveurs qu'il verſe
Sur les Arts en langueur
Raniment le Commerce
Dont ils ſont la vigueur ;
Muſes, il vous preſerve
Des deſtins ennemis,
Tantoſt il eſt Minerve,
Tantoſt il eſt Themis.

O ſpectacle agréable !
Il réünit l'éclat
Du Juge irreprochable
Et de l'Homme d'état.
Sous ſon heureux auſpice
Au deſir de la Cour,
Ici, tout le ſervice
N'eſt fait que par amour !

Pour

Pour l'honneur de ſa place
Tout nous dit qu'il eſt né,
Il fait changer de face
Au Peuple infortuné.
La joye en la Contrée
Sous luy reprend l'eſſor;
Et par ſes ſoins, Aſtrée
Fait naiſtre un Siecle d'or.

Je me ſuis informé qui étoit Auteur de ces Stances, on m'a aſſeuré qu'elles ſont de M. Martineau de Solleynne qui n'eſt pas inconnu dans la Litterature. Il n'eſt pas le premier de ſon nom qui ait eu du goût pour la Poëſie lyrique.

Paris a vû quelqu'un de ce même nom s'y distinguer dans ce genre.

La famille de l'Auteur est originaire du Maine, elle a donné plusieurs hommes d'érudition, entr'autres René Martineau son trisayeul, Docteur de l'Université de Boulogne & Medecin des Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. Le Maréchal de Brissac qui commandoit alors l'Armée dans le Milanés en faisoit une telle estime qu'il luy confia l'éducation de ses enfans qu'il ramena d'Italie.

L'amour des Lettres a passé

à Nicolas Martineau Preſident ſon petit fils, dont le genie étoit plein d'humanitez ; on a du premier quelques ouvrages ſur la Medecine ; & du ſecond pluſieurs pieces d'éloquence, & de Poëſie Latine. Ce dernier eſt ayeul de celuy qui a fait les Stances que vous venez de lire.

Je me dedis avec éclat Meſſieurs, de la moitié du moins des choſes que je vous ay dites de mon Genealogiſte, il vient de reſſuſciter, & de m'apporter l'article du Mariage que vous allez lire.

MARIAGE.

Messire Joseph-André d'Ancezune, Marquis d'Ancezune, fils de Messire Jacques Louis d'Ancezune, Marquis de Caderousse & du Torr, & de Dame Magdeleine d'Oraison, Marquise dudit lieu & de Cadenet, & petit fils de Juste François d'Ancezune, Duc de Caderousse au Comtat Venaissin, a épousé le 4 Avril Damoiselle Françoise Felicité Colbert, fille de Messire Jean-Baptiste Colbert, Marquis de

Torcy, de Croissy, de Sablé, & de Boisdaufin, Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roy, Sur Intendant General des Postes & Relais de France, & de Dame Catherine Felicité Arnauld de Pomponne, fille de feu M de Pomponne, Ministre d'Etat, petit fille de Charles Colbert, Marquis de Croissy & de Torcy, Ministre & Secretaire d'Etat, Commandeur & Grand Tresorier des Ordres du Roy, & Président à Mortier au Parlement de Paris, petite niece de Jean-Baptiste

Colbert, Marquis de Seignelay, Ministre & Secretaire d'Etat, Controlleur General des Finances, Commandeur & Grand Treſorier des Ordres du Roy, l'un des plus grands Miniſtres que la France ait jamais eu, & d'Édouard François Colbert, Comte de Maulevrier, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ſes Armées, Gouverneur des Ville & Citadelle de Tournay & du Pays Tourneſis, & niece à la mode de Bretagne de Jean Baptiſte Colbert, Marquis de Seignelay, Miniſtre & Secretaire

d'Etat, Commandeur & Grand Treſorier des Ordres du Roy, mort à l'âge de 39. ans en réputation d'un des plus grands Miniſtres de ſon tems, & de Meſdames les Ducheſſes de Chevreuſe, de Beauvillier, & de Mortemar La Maiſon d'Ancezune poſſede de tems immemorial la Terre de Caderouſſe au Comtat Venaiſſin érigée en Duché par le Pape en faveur de M. le Duc de Caderouſſe, ayeul du Marquis d'Ancezune qui donne lieu à cet article. Elle s'eſt alliée aux Maiſons de Baux, de Cruſſol, Uzés, de

Brancas, de Lattic, de Pontevez, de Sassenage, de Clermont Tonnerre, de Castellane Grignan, de Tournon, de Grimoard du Roure, de Montaigu Bouzols, de Simiane & de Rambures, &c.

Je retranche les autres Mariages, & l'article des morts que je remets au mois prochain pour donner place à l'article suivant qu'on vient de m'apporter.

Messire Nicolas le Camus Conseiller du Roy en tous ses Conseils, premier President de la Cour des Aydes de Paris,

ayant eu l'agrément du Roy de traiter de la Charge de Commandeur Prevoſt & Maître des Ceremonies des Ordres de Sa Majeſté dont étoit pourvû M. le Comte de Pontchartrain Secretaire d'Etat, il y fut receu le Avril, aprés avoir fait ſes preuves comme ſont obligez de les faire ceux qui ſont pourvûs de ladite Charge, qui eſt la ſeconde de l'Ordre du S. Eſprit, & de celle de Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres qui eſt la premiere, les deux autres Charges ſont cel-

les de Grand Treſorier & de Secretaire & ceux qui en ſont pourvûs ne ſont pas tenus de faire preuve.

Je ne vous diray rien icy de la famille de Meſſieurs le Camus qui eſt une des plus illuſtrées, & des mieux alliées de la Robe, vous en ayant aſſez entretenu dans mon Journal du mois de Mars dernier à l'occaſion de la mort de Meſſire Nicolas le Camus, Premier Preſident de la Cour des Aydes, ayeul de M. le Camus qui a donné lieu à cet article.

Avis pour la Danſe.

Le ſieur des Hayes, Maiſtre de Danſe à Paris s'eſt aviſé d'un expedient tres-utile au public, & qui n'a point encore paru juſqu'à preſent. Par cette invention toute nouvelle il a le ſecret de redreſſer la jeuneſſe qui par mauvaiſe habitude ne ſe tient pas bien ſur ſes jambes, & qui a le plus ſouvent le corps, & la tête courbez. Pour obvier à ce deffaut il donne à une perſonne qui veut ſe perfectionner en cet art, une grace toute ſinguliere pour ſe preſenter. Il appelle

cette invention, dont il donnera dans quelque tems la figure gravée, Somamorphose; *c'eſt une machine qui ſe demonte en pluſieurs pieces, dont chacune a ſon nom, & ſe met facilement dans la poche; elle ſert à faire marcher d'un coſté en avant & en arriere; de l'autre à faire la reverence avec bonne grace; enfin à former les principes de la danſe dans toute leur regularité. Pluſieurs perſonnes de merite & de diſtinction ont avoüé que cette nouvelle methode étoit le moyen le plus ſeur pour dreſſer les jeunes gens. Sa demeure eſt dans la ruë Charlote*

au Marais, vis-à-vis un Vitrier.

AUTRE AVIS
aussi utile au moins que tous les Avis qu'on puisse donner.

Le sieur Porcheron a un secret merveilleux contre les Rhumatismes inveterez, goûteux, douleurs de nerfs & sciatiques. Le secret consiste en une Pommade composée de simples, approuvée de Messieurs les Doyen & Docteurs de la Faculté de Medecine à Paris, qui ont gueri eux-mê-

mes par le ſeul liniment & frot-tement de cette Pommade pluſieurs malades de Rhumatiſmes invete-rez & gouteux, qui ne cedoient point aux remedes ordinaires : elle guerit auſſi les Enquiloſes dans les boëtes des genoux. Les pots ſont cachetez de ſon cachet ; il donnera la maniere de s'en ſer-vir. Cette Pommade ne ſe cor-rompt jamais & peut ſe tranſpor-ter dans toute ſorte de Pays. Elle a la vertu de faire tranſpirer dou-cement l'humeur en dehors, ſans aucune cicatrice. Les plus petits pots ſont de 50. ſols, & les grands de 5. liv.

Il demeure ruë du Petit Lyon, quartier S. Sauveur, au coin de la ruë des deux Portes, où son Tableau est exposé.

AVERTISSEMENT.

MESSIEURS,

Aprés vous avoir parlé suffisamment, pour, contre, & au nom de tout le monde, ne trouvez pas hors de propos que je dise un mot pour moy. Vous auriez premierement eû le Mercure de ce mois le premier ou le second jour de May, si les Fêtes n'estoient

pas venuës en ſi grand nombre ; d'ailleurs le Journal de l'Ambaſſadeur de Perſe que j'ay eſté obligé de refondre entierement, pour en faire un tiſſu d'Hiſtoire veritable, ſans aucun pillage des Voyageurs comme celuy que j'ay declaré dans la premiere Relation que j'ay faite des Avantures de cet Ambaſſadeur, n'a pas peu contribué à ce retardement. Ainſi me voilà bien ou mal juſtifié ſur cet article. Paſſons aux autres.

Je ſupprime mon paraphe pour ce mois cy, plus par raiſon d'inconſtance, que par raiſon de pareſſe ou de timidité. Mais je vous

avoüe

avouë que tous ces changements ne m'arrivent, que faute de ſçavoir de quel coſté me tourner.

Je vous répete, Meſſieurs, & je croy que je ſeray obligé de vous le répeter long-temps, que vous me ferez un vray plaiſir de m'envoyer plus de memoires encore que vous ne m'en envoyez, aprés en avoir du moins affranchi le port. Vous me diſpenſerez ſi je ne me trompe de vous conter mes griefs ſur ce point, ſinon je vous aſſeure que je vous prieray tous les mois de me prêter dix piſtoles. Au reſte je vous ay donné quatorze volumes en douze

mois : il y a un an complet que je suis à vostre service, n'est-il pas juste que je vous demande mes gages. Faites vos réflexions là-dessus, & vous vous porterez bien.

TABLE.

Prelude où l'Auteur se met au vert. 3

Histoire de l'origine du mois, bonne à sçavoir. 9

Dissertation sur la Lune qui doit regler la Pâques. 17

Lettre d'un Ancien à l'Auteur, qui declare aujourd'huy publiquement qu'il n'est ni Ancien ni Moderne. 54

Comparaison des Discours de M. de la Motte & de Madame

TABLE.

Dacier sur les Ouvrages d'Homere. 57

Extrait de la Lettre d'une Dame d'érudition antique *à un Académicien François* moderne, *touchant l'Iliade d'Homere comparée avec celle de M. de la M.* 71

Lettre curieuse & tres-amusante sur le même sujet. 160

Nouvelles d'Espagne. 179

Liste des Officiers de la Maison du Prince des Asturies. 190

Phenomene apparu sur les Costes de Barbarie. 193

Distinction de l'Armée de la République de Venise. 196

TABLE.

Discours où l'Auteur se surpasse.

201

Apologue de l'Ecrevisse, Fable de M. de la M. 205

Lettre merveilleuse & tres-obligeante du docte M. Akakentreke à l'Auteur. 210

Arrêt du Conseil d'Apollon rendu au sujet de, &c. 214

Errata dont la lecture fait preuve de la bonne foy de l'Auteur.

218

Oraison funebre de l'Auteur à la loüange de son Genealogiste.

227

Mariages. 230

Morts. 232

TABLE.

Reception de M. Duchevron en la Charge de Prevoſt General des Camps & Armées du Roy, par Meſſieurs les Marêchaux de France, au Parlement. 234

L'Amant intereſſé dupe de l'amour, Hiſtoire nouvelle. 242

Autre Hiſtoire courte & bonne. 266

Chanſon. 268

Sonnet en bouts rimez. 272

Belle reflexion de l'Auteur. 273

Chapitre des Enigmes, où l'on verra une humble Requeſte de l'Auteur au Public. 276

Autre Sonnet en bouts rimez. 283

TABLE.

Rondeau tres-interessant. 285
Histoire d'une nouvelle découverte. 290
*Stances à la loüange de M. de ***.* 306
Mariage. 316
Agrément donné par le Roy à M. le Camus, de la Charge de Prevost de Maistre des Ceremonies de l'Ordre du S. Esprit. 320
Avis pour la Danse. 323
Avis pour la goutte. 325
Avertissement où il s'agit des interests de l'Auteur. 327

Avis pour la Figure.

L'air doit regarder la page 268

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE